Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

Volume 14, numéro 1 – juin 2014

Le retour des Patriotes !

À l'occasion de la Journée nationale des patriotes, le 19 mai dernier, la SSJB s'est jointe à la Marche, à Montréal, qui était coorganisée par les Jeunes Patriotes du Québec et d'autres groupes citoyens. À la fin de la marche, la Société présentait une pièce de théâtre sous le thème « Aurora Borealis », afin de commémorer les 180 ans de notre institution fondée par Ludger Duvernay. Des discours de notre nouveau président général intérimaire, Maxime Laporte, et du président sortant Mario Beaulieu ont aussi été prononcés. Les textes et la mise en scène de la pièce étaient signés par le comédien et acteur Denis Trudel. L'animation était assurée par le conteur Éric Michaud et l'atmosphère musicale par Maxime Lavallée-Lang, auteur-compositeur-interprète.

L'événement était sous la coordination de monsieur Claude Boisvert, coordonnateur des projets et des commémorations nationales à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Félicitations à tous les bénévoles qui ont participé au succès de cette journée.



(Photo : Guy Bourbonnais)



Maxime Laporte, Denis Trudel et Michel Savard
(Photo : Manon Arsenault)

PLUS JEUNE PRÉSIDENT EN 180 ANS D'HISTOIRE !

Maxime Laporte prend la relève de Mario Beaulieu

À sa dernière réunion, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal a résolu unanimement de désigner M^e^ Maxime Laporte à titre de président général. À 26 ans, avocat et étudiant à la maîtrise, Maxime Laporte, qui est aussi le coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance, devient le 80^e^ et le plus jeune de toute l'histoire à occuper cette prestigieuse fonction.

Cette nomination intervient alors que Mario Beaulieu qui en était à son troisième mandat à la tête de la SSJB, a décidé de se lancer dans la course à la direction du Bloc Québécois.

Le président général sortant s'est dit extrêmement fier d'avoir Maxime Laporte comme successeur, qu'il considère comme *le militant indépendantiste le plus actif, articulé, rassembleur et efficace des dernières années.* Il a également souligné *l'engagement inébranlable pour la cause du français au Québec* de M. Laporte, qui a notamment organisé la tournée des cégeps et universités du Mouvement Montréal français et contribué largement à la campagne contre la francophobie initiée récemment par la SSJB.

Pour sa part, monsieur Laporte a soutenu que c'est pour lui *un immense honneur, mais aussi tout un contrat de chausser les souliers d'un homme qui a su par son travail acharné, marquer l'histoire de la SSJB en dynamisant cette organisation pour en faire un vaste mouvement citoyen qui rassemble aujourd'hui des milliers de membres et sympathisants. L'héritage de Mario Beaulieu, qui est notamment l'initiateur de la Coalition pour l'histoire, du nouveau Mouvement Québec français ainsi que de Partenaires pour un Québec français, ne peut que nous inspirer pour la suite.*

Né à Berthierville dans la région de Lanaudière, formé à l'Académie Antoine-Manseau (ancien Séminaire de Joliette) et au cégep de Joliette, « M^e^ Maxime Laporte » ou simplement « Max », puisqu'il est de ceux qui comme Mario Beaulieu donnent toujours leur maximum, est membre du Barreau du Québec et détenteur d'un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal. Il poursuit actuellement une maîtrise en science politique à l'Université du Québec à Montréal sous la direction du professeur Marc Chevrier, auteur du brillant essai *La république québécoise*.



Maxime Laporte

Il compte sept années d'expérience comme organisateur communautaire dans les quartiers Côte-des-Neiges et Saint-Henri, où il s'est impliqué pour la défense du droit au logement et, en CLSC, auprès des aînés et des personnes à mobilité réduite. Il a aussi travaillé au cabinet de la présidence de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et est depuis peu avocat associé au sein du cabinet *Michaud Santoriello avocats*. Solide plaideur, Maxime Laporte défend en cour des

suite à la page 2

SOMMAIRE

Une pause et des roses pour Élaine	2
Le Mot du président : soyons les artisans de la victoire !	3
Une section de la SSJB à Port-au-Prince ?	3
Florilège culturel	4
Le Québec est mûr pour avoir sa propre équipe olympique	5
Les Anciens présidents : Charles Duquette	6
Louis Cyr	7
Le cinquantenaire de la section Pierre-Le Gardeur	8
Notre 180^e^ Assemblée générale	9
CPP : Une belle promesse d'avenir	10
La vérité sur la démission de Monseigneur Charbonneau	10
Acrostiche pour un géant	10
Je me souviens	11
Le père méconnu de l'Ontario français	11
Le Club de conversation française	12
Le mot juste… pour l'amour du français	12
West Island : Chassez le naturel…	13
La réforme de l'enseignement de l'histoire sabotée par le gouvernement Couillard	13
Yennayer 2964 ou le Nouvel An berbère	14
Journée internationale de la francophonie	14
Timbres de la SSJB : la Croix du mont Royal	14
Nous nous souviendrons	15

Envois publications – Publication mail 40009183

Les pires catastrophes, en histoire, ne proviennent pas tant de fausses doctrines ou d'actes criminels, que de négligences accumulées, de volontés passives et d'idées trop courtes.

Lionel Groulx

suite de la page 1

Maxime Laporte prend la relève de Mario Beaulieu

personnes arrêtées durant la grève étudiante de 2012 et entend contester le règlement municipal P-6. De plus, il se réalise depuis longtemps comme musicien professionnel en qualité de batteur et percussionniste de jazz, enseignant en privé sur une base régulière. Sa sensibilité pour les arts et la culture au Québec ne se dément pas.

Vice-président du Comité de la Fête nationale du Québec à Montréal, il siège également aux Conseils d'administration de la Fondation du Prêt d'honneur et de la société Mission Vision Média, qu'il a cofondée dans le but que le réseau indépendantiste se dote d'une plateforme de webtélé et de média citoyen, laquelle devrait être lancée à l'automne prochain.

Convaincu de la nécessité d'un mouvement citoyen fort pour l'indépendance, il a notamment été président du Mouvement des étudiants souverainistes de l'Université de Montréal (MÉSUM), où il a organisé pendant ses études un grand nombre d'activités et de conférences. Depuis deux ans, il est le coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance qui rallie plus d'une trentaine de groupes citoyens et organise de nombreux événements mobilisateurs. Il assume de plus un rôle d'administrateur au sein du Conseil de la souveraineté. En 2012, il a participé au Festival des peuples minoritaires en Vallée d'Aoste (Italie) où il a représenté le Québec et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'internationalisation du combat québécois et la lutte à l'autodétermination des nations non-souveraines le rejoignent particulièrement.

Tout au long de son mandat, Maxime Laporte entend porter l'idéal républicain des Patriotes qui ont fondé la SSJB en démontrant que la cause du français et de l'indépendance constituent des causes démocratiques, humanistes, unificatrices et surtout, intergénérationnelles. Ainsi, il compte amener de plus en plus de jeunes de toutes les provenances à s'impliquer, en reliant à la question nationale tous les enjeux sociaux, politiques et environnementaux qui concernent le présent et l'avenir du Québec. Enfin, il aura la tâche d'initier et éventuellement de piloter, suivant la décision du Conseil général, une vaste campagne de financement au profit de la SSJB et conséquemment de l'ensemble du mouvement. •••



Dans le prochain numéro du *Patriote* nous parlerons de l'évènement Printemps de la solidarité Québec-Kabylie-Catalogne qui a eu lieu le 19 avril dernier. (Photo : Mathieu Breton)

Mouvement Québec français

Joignez-vous au

Mouvement Québec français

J'appuie le MQF et ses objectifs !

Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.

Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.

Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.

Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :

quebecfrancais.info/

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc H2X 1X3

Tél.: 514-835-6319



Élaine Des Lauriers nous annonçait un peu plus tôt cette année qu'elle prenait une pause pour quelque temps du journal *Le Patriote*, dont elle assurait avec brio la direction. Mais soyez rassurés, chers lecteurs, juste une pause, pas davantage !

En effet, elle continuera à s'impliquer par des textes et la correction des épreuves et il est probable qu'elle reviendra à la barre du journal un de ces quatre, puisque, connaissant la ferveur des passionnés, ça lui manquera assurément. Plusieurs collaborateurs du journal ont appris et commenté la nouvelle. En voici un survol rapide et nullement exhaustif. Ainsi, **Jean Dorion** a écrit : *Merci infiniment chère Élaine pour tout ce que tu as fait pour notre bonne vieille Société, en ne ménageant ni ton talent de rédactrice, ni ton temps, ni ton sommeil à la veille des échéances.* **Maxime Laporte** a pour sa part écrit : *Merci particulièrement pour les améliorations et le travail d'adaptation des textes que je t'ai soumis. Les bons résultats furent toujours au rendez-vous.* **Gaston Bergeron** a eu entre autres ces mots : *Je tiens à te remercier du fond du cœur pour ton engagement, ta détermination à toute épreuve à mettre ta grande compétence au service de la cause.*

Nous pourrions en citer encore et encore, mais nous nous contenterons de reproduire les lettres d'Agathe Boyer et de France Langlais…

Élaine, la magicienne des mots

Élaine Des Lauriers quitte le poste de rédactrice en chef du journal *Le Patriote* de la SSJB après neuf années de bons services. Elle est une femme affable, généreuse et très cultivée. Elle ne compte pas son temps; depuis 2005 elle a été le maître d'œuvre du journal de la Société.

Pendant ces nombreuses années à son poste de rédactrice en chef du journal, elle a su lui donner vitalité, forme, essor et sa raison d'être, la communication. Élaine aime débattre, elle adore défendre ses idées. Elle essaie d'informer les lecteurs sur les sujets d'actualité. En tant que collaboratrice, j'apportais des suggestions, elle aussi; la magicienne, la chef d'orchestre créait un numéro superbe duquel émergeait plein d'informations pertinentes.

Élaine, la magicienne de l'informatique, la linguiste, la conseillère politique, la rédactrice, la communicatrice, la femme de cœur, nous te remercions pour ton dévouement sans failles pendant toutes ces années.

Ce fut un privilège de te connaître et de partager un peu de ta vie par l'intermédiaire de notre journal.

En guise de clin d'œil, chers membres de cette vénérable Société, je vous laisse cette pensée d'un auteur inconnu : Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. Merci pour tout, Élaine!

Agathe Boyer

Petit mot pour Élaine

Dès son élection en mai 2005, elle devient rédactrice en chef du *Journal de la SSJB* (2005-2007), puis directrice et rédactrice en chef (2007-2013). Sous sa gouverne, le journal change d'appellation pour devenir *Le Patriote* en 2009, coïncidant avec le 175e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Professionnalisme et ardeur au travail sont les mots que je retiens d'Élaine. Elle faisait la révision de nos textes, surtout ceux de dernière minute. Personne très douce, jamais un mot plus haut que l'autre, même quand il n'y avait pas de nourriture végétarienne pour elle, parce qu'on avait oublié de lui commander un repas, et cela est arrivé à plusieurs occasions. C'est une anecdote qui démontre son caractère pondéré. Vraiment très agréable de travailler avec elle, j'ai apprécié sa venue et sa contribution au Conseil général.

L'édition de décembre 2013 du journal *Le Patriote* ayant été ta dernière, je te remercie pour tout ton travail, Élaine, et te souhaite un repos bien mérité!

France Langlais



CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3

courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

Dernières élections
PLQ : 41,52 %, Québec libre : ~ 40 %

Les Québécois ne craignent pas l'indépendance, mais son échec. Alors, soyons les artisans de la victoire !

par Maxime Laporte

On n'arrête pas aussi facilement, du fait de quelque conjoncture électorale, la marche d'un peuple vers sa liberté. Parlez-en aux Irlandais, eux qui ont pris des siècles pour se donner un État, une république, en se défaisant de la couronne anglaise. Pensons aux Grecs qui ont dû eux aussi attendre extrêmement longtemps avant de mettre fin à la domination turque.

Au Québec, combien de fois a-t-on proclamé la mort du projet indépendantiste ? Ce fut notamment le cas dans les années 1980 où, après la défaite du OUI au premier référendum du gouvernement de René Lévesque sur la souveraineté-association, la proportion d'appuis à l'indépendance nationale avait considérablement chuté, jusqu'à en convaincre certains de faire l'erreur d'opter pour le Beau risque. Or, on sait pourtant ce qui advint par la suite…

Le 7 avril, 41,52 % des 71 % d'électeurs québécois ayant voté lors du dernier scrutin ont porté au pouvoir un gouvernement majoritaire libéral. Plusieurs observateurs ont voulu expliquer ces résultats par une certaine anxiété ou le manque d'intérêt qu'éprouverait la population eu égard à la possibilité qu'un référendum soit tenu sur notre avenir national. Cette interprétation est plausible en un certain sens : il est vrai que les plébiscites de 1980 et de 1995 sur la question ainsi que leurs répercussions politiques ont causé leur lot de traumatismes. Mais n'est-ce pas justement la crainte d'un autre traumatisme, c'est-à-dire d'un nouvel échec référendaire, davantage que de l'indépendance en elle-même, qui éloigne les électeurs ? Il faut relire le dernier livre de monsieur Jacques Parizeau : le problème ce n'est pas que les Québécois ne veulent plus se retrouver aux Nations unies, le problème c'est qu'ils ne croient pas que cela se réalisera à moyen-court terme ! Ainsi, la priorité, c'est de leur redonner confiance et surtout, leur inspirer confiance.

Car, pour ce qui est de l'appui à l'indépendance, celle-ci demeure constante et se situe toujours aux environs de 40 %. Chez les jeunes, quoiqu'on dise de leur engagement, c'est le même son de cloche. Il n'y a pas si longtemps, en décembre dernier, un sondage démontrait même que 44 % des Québécois étaient d'accord pour faire du Québec un pays, ce qui est déjà nettement plus qu'à la veille du déclenchement de la campagne référendaire de 1995, alors que le OUI se situait aux environs de 36 %.

Chose certaine, si l'indépendance devenait majoritaire ou quasi-majoritaire en obtenant ne serait-ce que 10 ou 15 % d'appuis supplémentaires, ce qui est loin d'être hors de portée, gageons que tout serait différent. C'est pourquoi j'invite les Québécois, et au premier chef les politiciens souverainistes, à ne plus hésiter à appuyer et à travailler à la réalisation de ce projet par peur d'une éventuelle défaite. Partir avec cet *a priori* malsain voulant qu'on devrait censurer la souveraineté pour qu'elle se réalise, c'est déjà perdre, c'est agir en perdant. Qui voudrait élire des perdants ? Les Québécois veulent gagner ! J'invite donc nos élites à prôner sans complexe l'indépendance par une pédagogie renouvelée, et ce dans une optique de victoire ! Puissions-nous insuffler un *momentum* ! En tout cas, pour ma part, je ne me gênerai pas de le faire dans le cadre du mandat qui m'est confié en tant que président général intérimaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Car après tout, la victoire est non seulement possible, mais elle est fort probable, à la lumière ne serait-ce que de la direction navrante que prend le Canada depuis plusieurs années. Dans une multitude de domaines, artistique, sportif, économique, entrepreneurial, etc., les Québécois accumulent les succès, ils gagnent. On l'a vu aux derniers Jeux olympiques ! Alors, à mon avis, le temps est venu d'ajouter à l'ordre du jour, aux côtés de nos victoires individuelles, notre avancement collectif : abordons la question de notre victoire en tant que peuple !

Pour ma part, je vois dans la récente élection du PLQ la dernière chance de ceux qu'on nomme encore « fédéralistes » mais qu'à l'instar du professeur Marc Chevrier on devrait plutôt désigner par le terme « canadianistes » vu leur consentement béat au *statu quo* canadien et l'absence dans leur programme de tout projet de réforme de la fédération. En 2017, ce sera le 150e de la Confédération et si monsieur Couillard néglige de faire le bilan de notre adhésion forcée à celle-ci, ainsi qu'à la constitution de 1982 ; s'il refuse d'envisager pour le salut de notre nation autre chose que le pénible *statu quo* canadien, alors son discours fondé sur la peur des traumatismes référendaires antérieurs ne suffira plus à dissuader les Québécois de passer à autre chose. Quoiqu'il en soit, nous, les porteurs de pays, nous nous ferons entendre, nous ne lâcherons jamais et nous mettrons toute la pression nécessaire ! Les Québécois ne sont pas des peureux, ils sont des gagnants. Soyons les artisans de la victoire ! •••



Maxime Laporte, qui anime, en compagnie de Geneviève Boileau, l'émission diffusée sur Internet La Liberté @ Laporte (photo : Mathieu Breton)

Une section de la SSJB à Port-au-Prince ?



Au début du mois de mai, le nouveau président général intérimaire de la SSJB de Montréal, Me Maxime Laporte, a reçu dans un des somptueux salons de la Maison Ludger-Duvernay, des représentants du Consulat haïtien afin de discuter avec eux de différents sujets touchant la Francophonie, la coopération internationale entre le Québec et Haïti ainsi que le raffermissement des liens entre la SSJB et la communauté haïtiano-québécoise.

Suite à cette rencontre, une **invitation est lancée aux membres de la SSJB et à toute personne intéressée de venir déposer au 82, rue Sherbrooke Ouest, des livres destinés aux écoles et bibliothèques d'Haïti** qui ont été lourdement endommagées par le tragique tremblement de terre de 2010, lequel n'a laissé personne indifférent au Québec.

Le président général intérimaire a pu mesurer toute l'importance que représentent pour Haïti ses alliés de la Francophonie et particulièrement le Québec dans un contexte où l'omniprésence des ONG et des forces de paix internationales tendent à miner, non seulement la souveraineté du peuple haïtien, mais la vigueur de la culture créole et française. Ainsi, par exemple, il n'est pas rare d'entendre dans les quartiers populaires de jeunes Haïtiens communiquer entre eux en anglais. Aussi, l'écrasante majorité des chaînes de télévision diffusent sur le territoire haïtien la culture anglophone et américaine, ce qui est d'autant plus navrant que le peuple haïtien regorge de poètes et d'artistes dont le talent rayonne partout sur la planète. Dany Laferrière, né à Port-au-Prince, en est un illustre exemple, lui qui est devenu le premier écrivain québécois à devenir membre de l'Académie française. Par ailleurs, en 2004-2005, la SSJB a nommé Patriote de l'année Luck Mervil, un artiste engagé bien connu et apprécié ici comme ailleurs.

Les diplomates haïtiens ont ainsi exprimé leur avantage à collaborer avec la SSJB pour la mise sur pied d'une section spéciale en Haïti afin que cette institution y soit présente et active dans le meilleur intérêt du peuple haïtien, aux côtés des autres intervenants de la société civile et d'organisations issues du Québec et d'ailleurs dans la Francophonie. Honoré, Maxime Laporte a assuré qu'il entendait étudier la faisabilité de ce projet porteur qui va dans le sens de la volonté de rapprochement entre Haïti et le peuple québécois, souhaité de part et d'autre.

Maxime Laporte souligne : *L'amitié des Québécois pour le peuple haïtien et la grande générosité, dont ils ont fait preuve suite au séisme de 2010, témoignent de notre ouverture sur le monde et de notre souci des autres, qui ne sauraient être mis en doute. Ce sont des valeurs ancrées dans notre identité nationale. Ces valeurs, notre mouvement les partage entièrement et les défend à travers la cause pour laquelle nous nous battons et qui est une cause humaniste et universelle.*

•••

L'équipe de Philippe Couillard au chevet du Québec



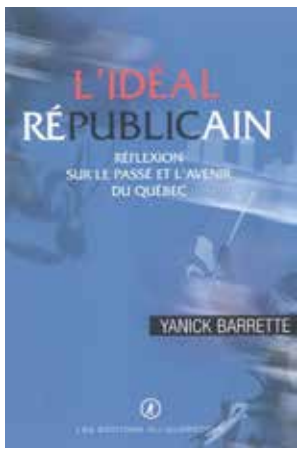
FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous proposer des lectures, des sorties ou des disques susceptibles de combler vos attentes.

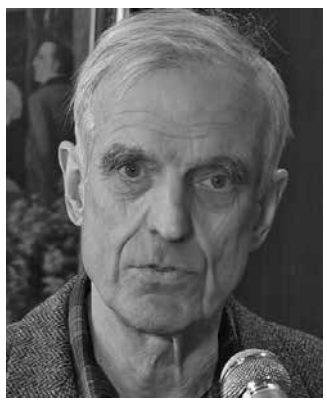
À LIRE



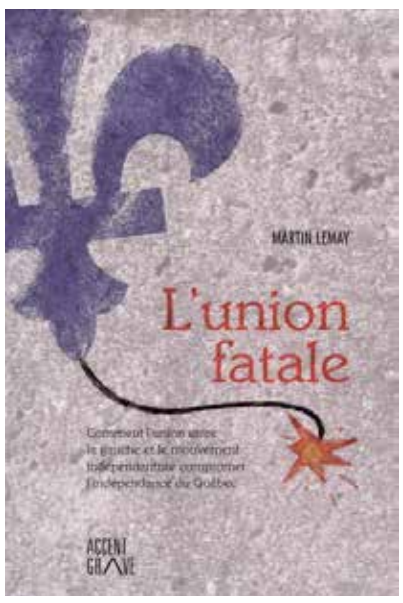
On croit souvent que la ville de Joliette, qui célèbre son 150e anniversaire cette année, a été ainsi nommée en l'honneur de l'explorateur Louis Jolliet, le découvreur du Mississippi avec Marquette, alors que le nom évoque plutôt la mémoire de Barthélemy Joliette, fondateur du village de l'Industrie, devenu Ville de Joliette en 1864. Cet essai, ***BARTHÉLEMY JOLIETTE, HOMME D'INDUSTRIE***, sorti tout récemment (mai 2014), a été écrit par **Jean-Pierre Malo**, et se lit avec plaisir. Les nombreuses illustrations anciennes qui parsèment le livre rendent sa lecture vraiment agréable, même si l'homme d'affaires et notaire qu'était Barthélemy Joliette n'est pas toujours sympathique. En effet, s'il fut précieux pour le développement de cette région lanaudoise (cela est indéniable), Barthélemy Joliette, anglophile et loyaliste, refusa d'appuyer les revendications des Patriotes en 1837 et *prit tous les moyens pendant cette période agitée pour faire prêter serment d'allégeance à Sa Majesté britannique à tous ses censitaires récalcitrants, sous peine qu'ils se retrouvent en prison*. Mais le livre est néanmoins passionnant et rend à merveille cette époque, nous décrivant un personnage historique hors du commun, visionnaire, quand bien même certains événements ternissent parfois son image (notamment le cas troublant de sa servante – une mineure – devenue enceinte…). Côté généalogie, sa famille descendait, en ligne indirecte, du célèbre explorateur Louis Jolliet. Je ne saurais trop vous recommander ce livre, au coût de 25 $, d'abord parce qu'il se lit facilement, qu'il a la qualité à laquelle nous ont habitué les ouvrages soigneusement édités parus chez Point du jour, une petite maison d'édition dirigée avec passion par Yolande Gingras.



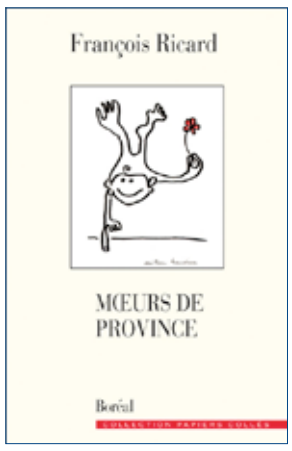
Le républicanisme a marqué l'histoire du Québec. Certains mouvements et personnages historiques ont d'ailleurs milité en faveur de l'instauration d'une république québécoise. Dans son livre, ***L'IDÉAL RÉPUBLICAIN***, publié plus tôt cette année aux Éditions du Québécois, l'historien et géographe **Yanick Barrette** propose de redécouvrir l'idée républicaine, *cet idéal (qui) fut longtemps refoulé, enseveli par la croisade britannique visant l'acculturation du peuple canadien-français*. L'auteur démontre qu'il est essentiel de définir les orientations d'un Québec indépendant. Tourné vers l'avenir, mais avec un regard précis sur le passé, Yanick Barrette propose une réflexion pertinente sur le républicanisme en tant que voie la plus prometteuse pour faire du Québec un pays. À se procurer sans faute.



Dans sa préface au livre ***LE FRANÇAIS LANGUE COMMUNE – PROJET INACHEVÉ***, Guy Rocher écrit à propos de l'auteur : *Il faut l'écouter, Charles Castonguay, quand il nous parle du français au Québec !* Et, de fait, ce nouveau volume qui rassemble les chroniques du linguiste Charles Castonguay parues dans le mensuel *L'aut'journal* est essentiel pour quiconque désire comprendre les enjeux linguistiques au Québec. Parmi les choses qu'aborde avec clarté Castonguay, il y a la question de la « prédominance » du français sur laquelle il nous met en garde : *Le français langue commune du Québec a des chances de faire contrepoids à l'anglais, langue commune du Canada, des États-Unis et de la mondialisation. Pas un français qui serait simplement prédominant.* Il aborde aussi la question du français au primaire, de l'anglicisation par le cégep, etc. Si je n'avais pas peur de me faire taper sur les doigts, je dirais que ce livre est un « must » pour tous les aficionados du français ! Paru aux Éditions du Renouveau québécois, en 2013.



Les Éditions Accent Grave, que dirige Daniel Laprès, ne cachent pas leur fort penchant à droite sur l'échiquier politique, mais on aurait tort de bouder leurs ouvrages qui ne sont pas sans mérite. J'en veux pour preuve deux récents essais. Celui de **Jérôme Blanchet-Gravel**, intitulé ***LE NOUVEAU TRIANGLE AMOUREUX : GAUCHE, ISLAM ET MULTICULTURALISME***, et celui de l'ex-député **Martin Lemay**, ***L'UNION FATALE***. Ces deux livres sont l'occasion pour leurs auteurs respectifs d'en découdre avec la gauche. Jérôme Blanchet-Gravel y va d'une charge à fond de train contre le multiculturalisme, qui *favorise inéluctablement la ghettoïsation*. Il s'en prend à l'islam radical et clame : *Nous sommes effrayés à l'idée de faire valoir les grands principes sur lesquels repose la grandeur de notre civilisation tels, entre autres, l'universalité des droits de la personne, l'égalité entre hommes et femmes, la souveraineté des peuples et la liberté d'expression.* Il écorche abondamment Québec Solidaire et ce qu'il appelle l'islamo-gauchisme, et à ce sujet il n'a pas tout à fait tort, mais sa défense de « l'Occident » et des « valeurs de l'Occident » tient par trop du raisonnement bancal et comporte bien des contradictions. Car, après tout, l'Occident qu'il défend englobe le reste du Canada, les États-Unis… et tout n'est pas pour le mieux comme dans le meilleur des mondes à ce que je sache dans ce Canada qui défend le multiculturalisme et cette Amérique de mister Obama. Et que dire du passé colonial et néocolonial de l'Occident ? Bref, si Blanchet-Gravel nous donne à réfléchir (et nous n'allons pas le gronder là-dessus), force est d'admettre qu'il tourne parfois les coins ronds.
De son côté, Martin Lemay se vide le cœur et il en a long à dire. La gauche, du moins celle de QS, devrait prendre néanmoins la peine de le lire, quand il écrit : *Il s'avère que la lutte pour l'indépendance exige la capacité de débattre de sujets délicats, tels l'immigration, l'intégration des immigrants, les politiques de francisation, la défense et la promotion de la langue française, le traitement des minorités, de même que les questions militaires et de sécurité. En un mot, les tentatives de la gauche pour censurer ces débats sensibles constituent des entraves à la liberté d'expression tout en obligeant les indépendantistes à se taire. Il va de soi que l'indépendance du Québec ne pourra advenir s'il est impossible de débattre des enjeux fondamentaux, dont ceux associés à l'identité et à la « survie » de ce petit peuple français d'Amérique.* Et Lemay de s'en prendre aux *tactiques utilisées par la gauche progressiste pour imposer ses idées (qui) constituent une menace sérieuse à la liberté d'expression*. Il y a bien du vrai dans tout cela, mais, hélas, comme pour gâter la sauce, Lemay a tendance à beurrer épais et, aussi, à verser dans l'anticommunisme primaire (à la façon d'un Éric Duhaime, ce qui n'est pas un compliment). Mais, au risque de me faire ici l'avocat du diable, ces deux livres ont le mérite de soulever de bonnes questions et je ne regrette pas de me les avoir procurés. Je laisse à leurs détracteurs, maintenant, le soin de se défiler ou d'y répondre !



Moi, j'ai plutôt aimé le nouveau recueil d'essais de **François Ricard** intitulé ***MŒURS DE PROVINCE*** (Boréal, 2014). D'abord, parce qu'il est merveilleusement bien écrit, tantôt drôle, tantôt tragique… tout sauf confortable ! Et pour cause, car Ricard est pessimiste par rapport au Québec *qui reste jusqu'à nouvel ordre (et pour longtemps encore, semble-t-il) une simple province*. On y parle beaucoup de littérature, mais aussi de la langue française. Ricard écrit : *Si (...) nous parlons toujours le français, quitte à le parler parfois de manière approximative; si nous continuons de l'enseigner à nos enfants et aux immigrants qui s'établissent chez nous, quitte à leur enseigner sans rigueur ni grande efficacité; si nous persistons, en somme, à nous voir comme une nation de langue française, c'est un peu par folie, sans doute, ou par paresse, mais surtout parce que nous savons obscurément, au tréfonds de nous-mêmes, que sans le français il ne resterait plus rien de nous*. Ricard est quelque peu morose devant l'avenir du Québec, lui qui a voté deux fois pour le oui. À *La Presse*, il déclarait : *Tant que les Québécois auront cette qualité de vie, ils ne prendront pas le risque de la compromettre dans une aventure politique…* Morose, oui, mais peut-être que le vieux prof d'université se sent un peu fatigué. Dommage pour lui, mais je ne partage pas son pessimisme pour autant… et ce n'est pas de ne pas avoir essayé !



Dans un registre différent, l'auteur **Marcel Brouillard**, qui a beaucoup écrit sur la chanson (Félix Leclerc, Luc Plamondon, etc.) fait paraître ce mois-ci (juin) un récit autobiographique intitulé ***CES GENS ONT CHANGÉ MA VIE***. Dans le communiqué de presse, l'éditeur nous annonce un ouvrage relié aux gens et aux événements marquants qui ont jalonné la vie et forgé le destin de monsieur Brouillard. La couverture nous laisse entrevoir les personnalités qui apparaîtront dans les anecdotes savoureuses de l'auteur : le chanoine Groulx, Félix Leclerc, Pierre Péladeau, Paul Gérin-Lajoie, Guy Godin, André Lejeune, etc. À paraître aux Éditions Vaudreuil (450-455-5661).

À VOIR

Juin, c'est le mois de notre Fête nationale et je n'aurai aucun mal à vous forcer la main pour participer au défilé, aux fêtes de quartier ou encore pour assister au spectacle du parc Maisonneuve. Rendez-vous aussi cette année à la troisième édition du spectacle ***J'AIME MA LANGUE DANS TA BOUCHE***, qui se tiendra le 21 juin au parc Kent (voir annonce en page 16).



Je suis allé, un peu à reculons au départ, voir le nouveau spectacle de **Claude Dubois**. C'était en mai dernier au Vieux-Clocher de Magog. Les frasques du chanteur au cours des dernières années m'avaient laissé perplexe, comme si en devenant l'objet des magazines qui font dans le vedettariat, Dubois s'était éloigné de l'auteur-compositeur-interprète de talent. Eh bien, j'avais tort, car j'ai adoré. C'était la seconde fois que j'assistais à l'un de ses spectacles. La première, c'était dans les années 1970, alors que Dubois faisait la première partie de la chanteuse française Véronique Samson! Ça ne me rajeunit pas… mais lui non plus ! Croyez-le ou non, mais sa voix est toujours aussi belle, peut-être même plus belle encore qu'il y a 40 ans. Il nous a bien sûr interprété ses classiques et incontournables, comme « Le Labrador », « J'ai souvenir encore », « Besoin pour vivre » et « Si Dieu existe », ainsi que des nouvelles qui se prennent bien. Il a insisté aussi sur l'importance de persister à chanter en français pour le Québec, ce qui n'était pas pour me déplaire et qui lui a valu des applaudissements nourris. Pour connaître les dates de sa tournée, suffit de taper son nom dans tout bon moteur de recherche. Juré, craché que vous ne le regretterez pas. Quant à moi, je n'aurai pas la patience d'attendre encore 40 ans avant de retourner le voir !

À ÉCOUTER



Quelle belle surprise que nous réservait **Isabelle Boulay** en endisquant des chansons qu'interprétait le regretté Serge Reggiani. Certaines de ses plus belles, comme « Ma solitude », « Il suffirait de presque rien », « Les mensonges d'un père à son fils » ou « Le vieux couple », se retrouvent sur cet album intitulé ***MERCI SERGE REGGIANI***. C'est sur étiquette Audiogram. Est-il vraiment nécessaire de dire qu'Isabelle Boulay a une voix splendide et ô combien douce ?

Jean-Pierre Durand

La preuve à nouveau faite à Sotchi

Le Québec est mûr pour avoir sa propre équipe olympique

par Christian Gagnon



Il y a deux principales façons pour un peuple d'occuper sa place dans le concert des nations : par la diplomatie internationale et par le sport. En politique étrangère, le Québec est particulièrement encarcané. Les représentations des délégations du Québec à l'étranger sont toujours étroitement chaperonnées – sinon combattues – par les ambassades canadiennes. Et le journal *Le Patriote* de décembre 2011 (page 5) rapportait bien, lors de l'accession de la Palestine à l'Unesco malgré l'opposition du Canada, à quel point le prétendu « siège du Québec » en cette instance, accordé par le gouvernement Harper en 2007, n'était qu'un strapontin. Reste le sport international. Le prestige des équipes nationales victorieuses enorgueillit les populations et fait bomber le torse des gouvernements. En 1998, la victoire de la France en coupe du monde de football avait même raffermi la confiance des investisseurs et fait bondir l'économie du pays. Et le Québec? Peut-il affirmer à sa pleine mesure sa personnalité distincte sur la scène internationale du sport?

Les Jeux olympiques sont la vitrine par excellence des pays voulant faire étalage de la grandeur de leur civilisation. Certaines dictatures autoritaires comme la Chine (Beijing 2008) et la Russie (Sotchi 2014) y voient même l'occasion d'une pharaonique opération de relations publiques à l'échelle planétaire. D'autres gouvernements plus respectables envoient leurs athlètes y faire du sport dans le plus pur esprit olympique. Les récents Jeux de Sotchi ont vu briller un nombre impressionnant de Québécois au sein de la délégation canadienne. Dans les disciplines individuelles, Alexandre Bilodeau, Mikaël Kingsbury, Kim Lamarre, Justine et Chloé Dufour (ski acrobatique), Eric Radford (patinage artistique), Charle Cournoyer (patinage de vitesse), Charles Hamelin (patinage de vitesse courte piste) et Dominique Maltais (surf des neiges) ont fait la fierté de leurs compatriotes du Québec. Sans leurs médailles, le Canada peuplé de 35 millions de personnes serait passé du 3e au 7e rang, tout juste devant la Suisse, pays de 8 millions d'habitants. Au 3000 m relais de patinage sur courte piste, les Québécoises Marie-Ève Drolet, Valérie Maltais et Marianne St-Gelais ont remporté l'argent avec la Britanno-Colombienne Jessica Hewitt. Au hockey féminin, Mélodie Daoust, Charline Labonté, Meghan Agosta-Marciano, Caroline Ouellette, Lauriane Rougeau, Catherine Ward et surtout Marie-Philip Poulin se sont rendues indispensables dans la conquête de la médaille d'or canadienne. C'est sans compter Marc-Édouard Vlasic, Patrice Bergeron, Roberto Luongo et Martin St-Louis, tous médaillés d'or québécois de l'équipe masculine canadienne de hockey, et qui auraient pu être plus nombreux si Hockey Canada était moins discriminatoire envers les francophones, comme l'a si bien démontré Robert « Bob » Sirois dans son percutant ouvrage *Le Québec mis en échec* (Éditions de l'Homme, 2009). Avec le soutien de la SSJB, M. Sirois a d'ailleurs mis sur pied avec André Matteau et Daniel Saint-Hilaire la Fondation Équipe-Québec (voir *Facebook*) ayant pour objectif de faire en sorte que le Québec puisse faire évoluer ses équipes nationales sur la scène internationale. La première assemblée d'information avait lieu le 25 janvier dernier à la maison Ludger-Duvernay, en présence du *sprinter* Bruny Surin.





FONDATION ÉQUIPE-QUÉBEC
POUR UNE ÉQUIPE NATIONALE DANS CHAQUE DISCIPLINE SPORTIVE

Aux Jeux de Vancouver en 2010, le Québec avait rapporté 8 des 16 médailles individuelles canadiennes et avait contribué à la conquête de 5 des 10 médailles par équipe. Bien légitimement, plusieurs se demandent aujourd'hui pourquoi le Québec ne voudrait pas un jour se constituer en pays souverain et participer en son propre nom aux prochains Jeux olympiques. Soulignons d'emblée que les Jeux de Sotchi ont été remportés par la Russie hôtesse. Et quel pays est arrivé 2e derrière ce géant de 144 millions de citoyens? Un petit pays de 5 millions d'individus : la Norvège. Or, il appert qu'en 1905, la Norvège, alors province de Suède, a tenu un référendum sur son indépendance. Les Suédois les ont alors mis en garde : en quittant la Suède, la petite Norvège verra son économie s'effondrer et le nouveau pays sombrer dans la déchéance. Les Norvégiens votèrent néanmoins massivement en faveur de leur souveraineté. Aujourd'hui, l'économie norvégienne est l'une des plus prospères d'Europe et personne ne remettrait en question le fait que les Norvégiens, forts de leur langue et de leur culture distinctes, forment une nation. Et aux Jeux de Sotchi, à quel rang a fini la Suède, deux fois plus populeuse que la Norvège? En 14e position, loin derrière son ancienne province. Voilà de quoi inspirer les 8 millions de Québécois!

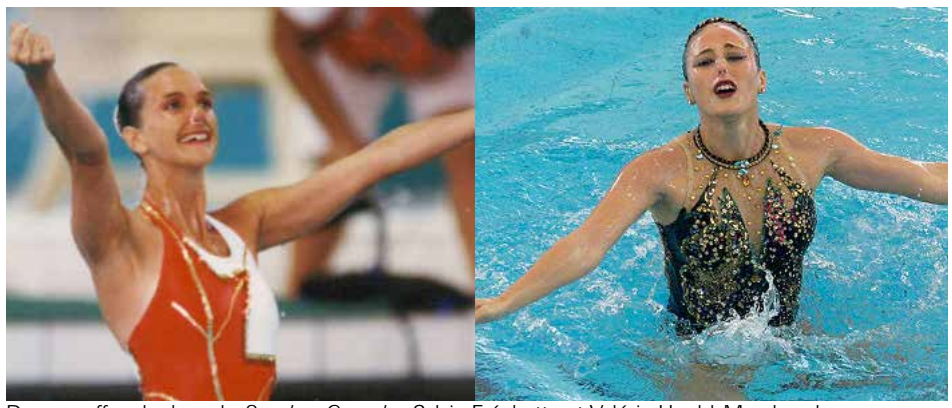
Et encore, les exemples de discrimination canadienne à l'endroit des athlètes québécois ne manquent pas. En 1988, la championne de nage synchronisée en solo Sylvie Fréchette est exclue de l'équipe olympique des Jeux de Séoul parce qu'elle refuse de compromettre ses études en allant s'entraîner un an à Calgary. Elle a pourtant récolté l'or aux Jeux du Commonwealth de 1986 et l'argent aux Jeux panaméricains de 1987. Aux Jeux de 1994 à Lillehammer, l'équipe canadienne de hockey ne compte aucun francophone. C'est l'entraîneur adjoint de l'équipe, Dany Dubé, qui est chargé d'expliquer pourquoi aucun des nombreux joueurs francophones disponibles n'a été retenu. Dubé péchera par franchise en déclarant que seuls les joueurs québécois assurés d'être sur un premier ou un deuxième trio ont été invités. À joueur moyen égal, on ne prenait donc que les anglophones pour « ne pas nuire à l'esprit d'équipe ». Le scandale de cette pratique de très longue date durera des semaines et se rendra jusqu'à la Chambre des communes, sans cependant que la population anglophone du Canada ne s'en émeuve le moins du monde.



Quatre victimes de *Swimming Canada* : Sophie Simard, Karine Chevrier, Yannick Lupien et Nadine Rolland.

En 1996, la Québécoise Sophie Simard est qualifiée pour l'équipe de relais du Canada aux Jeux olympiques d'Atlanta. Mais la nageuse originaire de Chicoutimi apprend le jour même de la compétition qu'elle ne nagera pas le relais 4 x 200 mètres libre. L'entraîneur chef de l'équipe canadienne, Dave Johnson, lui préfère une autre athlète anglophone, qui a pourtant été plus lente en préliminaire.

En 1999, c'est la Québécoise Valérie Hould-Marchand qui, depuis deux ans, est championne canadienne de nage synchronisée en solo. En prévision d'une compétition internationale à Rome, la nageuse a développé l'une de ces routines originales qui font son succès, mais *Synchro Canada* la force à y présenter une autre routine qu'elle trouve banale. Les juges n'apprécient pas et la relèguent en 3e position, derrière une autre Canadienne. Valérie Hould-Marchand et ses entraîneuses québécoises protestent pendant des mois, mais rien n'y fait. La nageuse anticipe de mauvais classements à venir et continue donc à pratiquer sa propre routine en plus de celle qui lui est imposée, espérant convaincre les dirigeantes anglophones de *Synchro Canada* de lâcher prise. Ce n'est que la veille du Championnat mondial à Séoul qu'on lui accordera le droit de présenter sa propre routine. Mais cette obstruction l'a empêchée de pratiquer autant que nécessaire et Valérie Hould-Marchand terminera 9e.



Deux souffre-douleur de *Synchro Canada* : Sylvie Fréchette et Valérie Hould-Marchand.

Aux Jeux de Sydney en 2000, la nageuse québécoise Karine Chevrier subira un sort tout aussi arbitraire au 100 m papillon, au profit d'une nageuse anglophone dont l'entraîneur est le frère de Dave Johnson. Quant au spécialiste du 50 m libre Yannick Lupien, l'ineffable Dave Johnson a « oublié » d'inscrire son nom dans la liste de l'équipe nationale, alors que l'athlète lavallois, dûment qualifié pour ces Jeux, s'entraînait en vue de ce grand moment depuis 12 ans.



Ex-championne mondiale du 50 m dos, la nageuse Jennifer Carroll n'aura pourtant jamais fait autant de vagues qu'à l'extérieur d'une piscine.

À quelques semaines des Jeux du Commonwealth de 2002 à Manchester, Nadine Rolland apprend que *Swimming Canada* a décidé que la nageuse québécoise n'irait pas en Angleterre nager le 50 m papillon, même si elle s'est qualifiée et qu'elle est la championne canadienne de cette discipline. Elle porte sa cause devant un arbitre indépendant qui lui donne gain de cause et ordonne que Nadine Rolland soit réintégrée dans l'équipe. Mais *Swimming Canada* refuse de s'y conformer et persiste à violer ses propres règlements. Le ministre fédéral des Sports refusant de s'en mêler, la nageuse flouée s'adresse à la Cour supérieure avec l'appui financier du gouvernement du Québec. Dès l'ouverture de l'audience, *Swimming Canada* cède et annonce que Nadine Rolland est réintégrée à l'équipe. À ces mêmes Jeux de Manchester, la nageuse québécoise Jennifer Carroll remporte une médaille d'argent au relais 50 m dos et monte sur le podium en compagnie de ses coéquipières avec – ô horreur – un petit drapeau du Québec à la main. L'athlète anglophone veut ainsi remercier ses commanditaires, tous québécois. Furieux, l'entraîneur-chef de l'équipe de natation, Dave Johnson, la fait comparaître en pleine nuit devant le comité de discipline de Commonwealth Canada et menace de la suspendre pour six mois. La directrice générale de *Swimming Canada*, Karen Spierkel, accuse Carroll d'avoir fait l'équivalent de *frapper au visage l'équipe du Canada* et lui retirera son brevet lui accordant 13 000$ par année. Pourtant, lorsqu'aux Jeux de Nagano en 1998, la patineuse de vitesse Catriona LeMay Doan et la joueuse de curling Sandra Schmirler sont tour à tour allées chercher leur médaille d'or sur le podium avec un petit drapeau de la Saskatchewan, personne n'a bronché. L'indignation généralisée au Québec fera reculer *Swimming Canada*. Se défendant d'être raciste, Dave Johnson déclarera avec mépris, *I love Quebec, I love poutine, I love Montreal smoked meat. There you go. (J'aime le Québec, j'aime la poutine, j'aime la viande fumée de Montréal. Voilà.)*



Les médaillées d'or Catriona LeMay Doan (patinage de vitesse) et Sandra Schmiller (curling) ont toutes deux brandi dans l'approbation générale un drapeau de la Saskatchewan sur le podium des Jeux de Nagano.

En 2004, Karine Sergerie est vice-championne du monde et championne canadienne de taekwondo dans sa catégorie. Une évidence saute aux yeux de tous : la Québécoise est le meilleur espoir de médaille en taekwondo aux Jeux d'Athènes. Mais quatre jours avant une compétition pré-olympique à Paris, la fédération canadienne brandit un règlement qui stipule que pour représenter le Canada aux Olympiques, il faut avoir participé aux Jeux

suite à la page 6

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Charles Duquette
Trois petits tours et puis s'en va

par Jean-Pierre Durand



Natif de Montréal, le 25 juillet 1869, Charles Duquette, fils de Louis Duquette et de Marceline Tremblay, fit ses études primaires chez les frères des Écoles chrétiennes, puis poursuivit des études commerciales au collège Saint-Henri. En 1901, il devient inspecteur en chef de l'Alliance Nationale, société de secours mutuel canadienne-française. Il grimpera différents échelons dans cette société pour en devenir en 1922 le président-directeur-général. Il épouse Dorothée Maheux en 1894, qui mourut en 1919, et se remaria en secondes noces avec Albina Beaudoin. Aucun enfant ne naîtra de ces unions.

À la SSJB de Montréal, il fut d'abord président de la section Saint-Charles, puis membre du Conseil général en 1912. En 1914, il devenait notre 42e président, succédant au fameux et ô combien bouillant journaliste Olivar Asselin. On se rappelle qu'Asselin, grand pamphlétaire devant l'éternel, soulevait par ses écrits comme par ses propos de nombreuses vagues à l'époque, en réclamant notamment la séparation du national et du religieux. N'oublions pas que le clergé en menait large en ce temps béni et qu'Olivar Asselin pouvait passer pour un être insolent. Asselin était un progressiste, alors que le discours dominant au Canada français était celui des curés, comme ce bon abbé Louis Adolphe Paquet, qui déclarait, lors de la fête nationale en juin 1902 : *Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées : elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée*. On est encore loin d'un Pierre Karl Péladeau qui brandit le poing dans les airs lors de la dernière campagne électorale !

Sous la gouverne d'Asselin, la SSJB s'était engagée dans les combats pour la défense du français. Il faut dire que les rebuffades qu'essuient les Canadiens français en dehors du Québec quant à leurs « droits » linguistiques ont de quoi préoccuper les nationalistes comme Henri Bourassa ou Asselin. Ainsi, en mars 1912, le français n'aura plus de statut officiel au Manitoba. Et, en Ontario, ce n'est guère mieux, alors que les Orangistes, forcément francophobes, antipapistes et très influents, déclarent que *l'usage du français dans les écoles publiques et séparées de l'Ontario constitue une grave menace à l'intégrité de la province en tant que communauté anglophone*. Le fameux Règlement 17 s'ensuivra. Pourtant, dans la bonne et bonasse province de Québec, aucun francophone n'aurait osé songer à réclamer la même médecine pour ses concitoyens de langue anglaise. Voilà un peu pourquoi on rencontre aujourd'hui dans le *Reste du Canada* tant de gens aux patronymes bien français qui ne connaissent pas un traitre mot de français. En d'autres termes, l'Ontario avait ses Orangistes et le Québec ses inclusifs ! Cherchez l'erreur ! Qui a prétendu que les Anglais avaient le sens du fair-play ?

Le 13 juin 1914, Asselin, qui ne fait pas l'unanimité et qui dérange l'Archevêché en compliquant par le fait même ses rapports avec la SSJB, démissionne comme président de la SSJB et Charles Duquette le remplace. Entre-temps, l'Angleterre aura déclaré la guerre à l'Allemagne (4 août 1914). Mais Duquette ne resta pas longtemps à la présidence, puisqu'il abandonna le poste en 1915, vu les exigences de ses fonctions dans l'Alliance Nationale. C'est néanmoins pendant qu'il était en poste comme président que notre Société a été réorganisée sur le système fédératif et qu'il y eut une refonte complète des règlements.

Duquette occupa aussi des fonctions comme gouverneur pour les hôpitaux Notre-Dame et Saint-Mary's, président de la Chambre de commerce de Montréal, membre de la Ligue de sécurité de la province de Québec, etc.

Un beau jour, Ésioff-Léon Patenaude, avocat influent montréalais, voulant freiner la carrière de Médéric Martin, qui avait été maire de Montréal pour cinq mandats consécutifs (de 1914 à 1924), suggéra à Duquette, *un homme de tout repos, laborieux et au passé inattaquable* de briguer les suffrages. Duquette, en raison de sa grande popularité, réussit à défaire, qui plus est avec une forte majorité, Médéric Martin, le temps d'un mandat, car Martin reprit son poste à l'élection suivante (1926).

Le mandat comme maire fut marqué par l'inauguration de l'hôpital du Sacré-Cœur (1924) et du nouvel Hôtel de ville (1926). Il fut surtout marqué par l'enquête du juge Coderre, ouverte en septembre 1924, sur la police de Montréal. Le rapport de cette enquête, rendu public en mars 1925, révèlera des faits troublants : des policiers assuraient la protection à des maisons de jeux et à des maisons closes ! Le maire Duquette, fervent catholique de surcroît, ne prit pas ces choses à la légère et, à la suite des recommandations du juge, nettoya les écuries d'Augias.

C'est toujours au cours de son mandat que le maire Duquette accueillit en octobre 1924 à Montréal, avec les honneurs, sa gracieuse majesté le roi Georges V. J'aime m'imaginer que la rue Georges-V dans l'Est montréalais, surtout avec son restaurant à hot-dogs et ses frites graisseuses, vise à nous rappeler l'illustre monarque ! Le roi est mort, vive le roi… de la patate ! Autres temps autres mœurs.

Charles Duquette mourut le 30 décembre 1937 à Montréal. •••

SOURCES CONSULTÉES

COURTOIS, Charles-Philippe, « Le républicanisme au Québec au début du XXe siècle : les cas de figure de Wilfrid Gascon, Olivar Asselin et Ève Circé-Côté », in *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, no 3 (printemps-été 2009).

GRENON, Hector, « Charles Duquette – un autre maire au terme unique », in *Montréal*, vol. 1, no 32 (22 septembre 1978), page 38.

LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec*, tome IV : De 1896 à 1960, Québec, Septentrion, 1997.

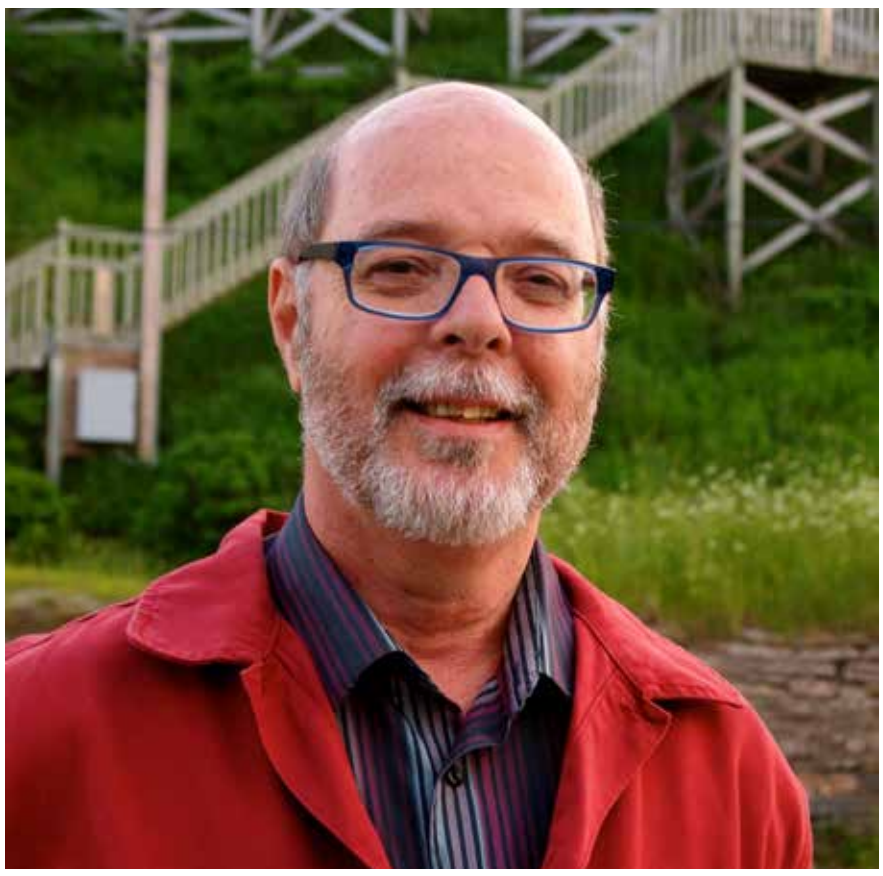
LAHAISE, Robert, « Le Québec de l'architecte Venne de 1867 à 1930 », in *Sur les traces de Joseph Venne*, sous la direction de Soraya Basil, Michel Allard et René Binette, Québec, Septentrion, 2013, p. 57 à 64.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, *Olivar Asselin et son temps*, tome I : Le Militant, Montréal, Éditions Fides, 1996.

RUMILLY, Robert, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal – Des Patriotes au Fleurdelisé 1834/1948*, Montréal, Éditions de l'Aurore, 1975.

Prominent People of the Province of Quebec, 1923-24, Biographical Society of Canada Ltd., Montréal. Sans date et sans pagination. (Consulté en avril 2014 sur le site Internet du collège Marianopolis.)

Un nouveau collaborateur pour *Le Patriote*



(Photo: Nancy Vickers)

Avec ce numéro-ci débute une collaboration avec un nouveau rédacteur, Paul-François Sylvestre. Monsieur Sylvestre est un Franco-Ontarien, romancier, nouvelliste et essayiste, qui écrit dans plusieurs hebdomadaires franco-ontariens. Il a reçu la médaille du Conseil de la vie française en Amérique (1987), le Prix du Nouvel-Ontario (1994), le Prix Jean-Baptiste-Rousseau (2006) et l'Ordre de l'Ontario (2008). La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a entretenu au cours de son histoire des liens étroits et amicaux avec bon nombre de citoyens francophones hors-Québec et elle entend bien poursuivre dans cette voie. Alors, bienvenue à notre nouveau collaborateur !

suite de la page 5

Le Québec est mûr pour avoir sa propre équipe olympique



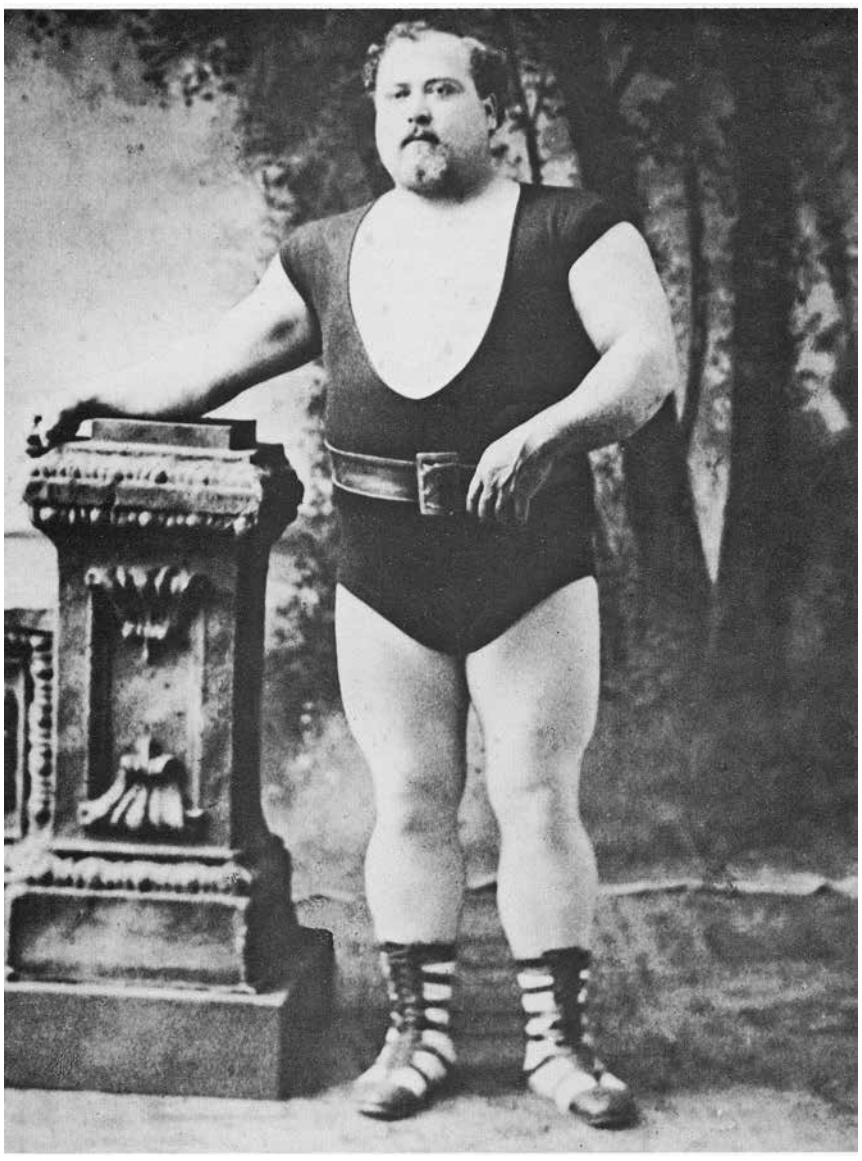
Karine Sergerie a dû attendre 4 ans de plus pour aller aux Jeux olympiques.

panaméricains, ce que n'a pas fait Karine. La Québécoise conteste cette décision faisant en sorte que n'importe quel athlète de second ordre ayant participé aux Jeux panaméricains a priorité sur une vice-championne du monde. *Cela n'a aucun bon sens*, conclut un arbitre. La fédération peut corriger ce règlement absurde, mais elle invoque alors un autre critère. Le découpage des huit catégories internationales de poids en quatre catégories olympiques fait en sorte que la jeune athlète de 18 ans devrait affronter des adversaires plus lourdes. La fédération juge que cela défavoriserait la pourtant vice-championne du monde et maintient son exclusion. Le ministre fédéral des Sports refusera de s'en mêler. Ce seront finalement une Britanno-Colombienne et une Manitobaine qui iront aux Jeux d'Athènes et en reviendront bredouilles.

La liste des injustices des dix dernières années est encore longue. Mais au lieu de les énumérer et de constater l'impuissance des athlètes québécois bernés par leur fédération sportive canadienne, il serait si simple de se rendre aux Jeux olympiques en uniforme fleurdelisé. D'ailleurs, à l'émission *Tout le monde en parle* du 16 février dernier, l'ex-chef bloquiste Gilles Duceppe déclarait, *Je me mettais dans la peau des Statsny qui, lorsqu'ils jouaient pour la Tchécoslovaquie, étaient très heureux de gagner une médaille pour la Tchécoslovaquie, comme nos athlètes sont très heureux, tout en venant du Québec, de gagner une médaille pour le Canada parce que c'est la seule façon d'y participer. Mais je peux vous dire que les frères Stastny étaient deux fois plus heureux quand ils ont gagné la médaille avec la Slovaquie. Et on avait eu un débat à Ottawa. C'était drôle parce que les fédéralistes nous disaient, «Vous allez voir. La Tchécoslovaquie faisait bien. Ils sont séparés, là. Regardez bien ce qui va arriver [au championnat du monde de 2002]». Or, qu'est-ce qui est arrivé? La Slovaquie a gagné la médaille d'or!* Gilles Duceppe a raison : pourquoi le Québec s'en priverait-il? •••

LOUIS CYR

par Agathe Boyer



C'est le 10 octobre 1863 que naît celui qui allait devenir l'homme le plus fort du monde. Louis Cyr vit le jour dans le petit village de Saint-Cyprien-de-Napierville en Montérégie. À la naissance, il pèse 18 livres et se nomme Cyprien-Noé, prénom qu'il changera plus tard en Louis. Aîné d'une famille de 17 enfants, Louis Cyr avait de qui tenir. Son grand-père paternel, un homme robuste qui mesurait 6 pieds 1 pouce avait été jusqu'à un âge très avancé l'homme fort de la région. La mère de celui qui allait devenir le « Colosse canadien » était une femme impressionnante, toute en muscles, pesant plus de 240 livres, mesurant plus de 6 pieds et ne négligeait pas de se servir de ses moyens physiques pour maintenir dans le droit chemin une nombreuse et turbulente famille. Ses enfants racontaient volontiers qu'elle n'avait jamais eu de peine à maîtriser les plus robustes d'entre eux. Avec un nouvel enfant chaque année, la famille est nombreuse. Devant se trouver du travail, les années d'étude de Louis seront de courte durée.

Ses exploits de bambin méritent d'être racontés. C'est à l'âge de 8 ans que son père l'envoie chercher un veau de printemps manquant à l'appel. Cyprien-Noé retrouve l'animal embourbé dans un fossé. La bête trop affaiblie, il l'arrache du piège de boue, la hisse sur ses épaules et s'en retourne à la maison. Il fait une entrée sensationnelle sous les yeux de ses parents ébahis. À 9 ans, il fréquente l'école du village pendant les mois d'hiver. Toutefois, dès le printemps venu, il reprend le chemin des champs. Ce manège durera trois hivers après lesquels il quitte définitivement l'école. Inutile de vous dire qu'avec ce régime-là, il n'apprit pas grand-chose. Ce n'est que plus tard, qu'il prit douloureusement conscience de son ignorance. Un terrible handicap dont il avait honte et dont il résolut de se débarrasser avec l'aide de sa chère compagne qui lui apprit à lire et à écrire, « exploit » dont il n'est pas peu fier. À l'âge de douze ans, son père lui déclara : *Tu es gros et grand, il faut que tu travailles autant que moi* en lui confiant la conduite de la charrue. Il travaille dans un camp de bûcherons pendant l'hiver et sur la ferme familiale le restant de l'année. C'est vrai qu'il est gros et fort. À 14 ans, il pèse déjà 160 livres et impressionne ses compagnons de travail par sa force brute.

En décembre 1878, la famille immigre à Lowell dans le Massachusetts. Cyr décide dorénavant de se faire appeler Louis car ce prénom est plus facile à prononcer en anglais. À 17 ans, il pèse 230 livres. Il lève des haltères jusqu'à 150 livres et au dire de Louis Cyr, ce fut un jeu plutôt facile de les manipuler. Il se fait couler dans une fonderie de Lowell, trois jeux d'haltères, « le plus lourd à 197 livres, le deuxième à 185 livres et le troisième à 156 livres ».

Il rencontre à Lowell sa future femme, Mélina Comtois, dont la famille vient de Saint-Jean-de-Matha. En 1883, il revient au Québec avec sa famille. Mélina et lui se marient la même année à Saint-Jean-de-Matha. Il commence alors à faire la tournée du Québec avec sa famille dans un spectacle qu'ils conçoivent eux-mêmes et appellent « La Troupe Cyr ». En 1883, ils s'installent à Montréal. Louis se voit offrir un poste de policier à Sainte-Cunégonde, située sur l'île de Montréal. Il conserve cet emploi jusqu'en décembre 1885. Sa fille, Émiliana Cyr naît le 30 janvier 1887. Il eut aussi avant cela un fils mort en bas âge.

Louis Cyr s'inscrit dans une compétition d'hommes forts en mars 1885, à Québec, contre le champion canadien des hommes forts, David Michaud. Cyr soulève une barre à disques de 218 lb d'une seule main (contre 158 lb pour Michaud) et une masse de 2369 lb sur son dos (contre 2010 lb pour son adversaire) remportant ainsi le titre d'homme le plus fort du Canada.

Louis Cyr et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le 2 novembre 1889, lors d'une cérémonie organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le président, Laurent-Olivier David, en compagnie du premier ministre de la province de Québec, Honoré Mercier, et du futur premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, a remis à Louis Cyr la ceinture FORTISSIMO pour souligner ses nombreux exploits et son apport à la promotion de la nation canadienne-française.

En 1892, Louis Cyr remporta le titre de Champion mondial. Dans le cadre de ses tournées européennes et américaines, Louis Cyr avait accepté d'être accompagné d'un représentant de la SSJB qui, en plus de le représenter aux yeux du monde comme un héros canadien-français, faisait la promotion du peuple canadien-français. Sans même le mentionner, on comprend bien en effet que Louis Cyr a su incarner la détermination et la survivance des Canadiens-français de l'époque. Grâce à l'initiative de Ben Weider, culturiste, et du père Marcel de la Sablonnière, cette ceinture fut longtemps exhibée au petit Musée Louis-Cyr du Centre des loisirs Immaculée-Conception de Montréal avant d'être remise au Musée Louis-Cyr de Saint-Jean-de-Matha en juillet 2002. Celui que l'on surnommait le « Samson canadien » meurt d'une néphrite le 10 novembre 1912 à l'âge de 49 ans à Montréal dans la maison de sa fille et de son gendre, le docteur Zénon Maxime Aumont. Il est enterré le 14 novembre à Saint-Jean-de-Matha, où son corps repose encore.

Des exploits hors du commun

Alors que certains des faits et accomplissements de Cyr ont été exagérés avec le temps, quelques-uns sont documentés et restent impressionnants. Parmi ceux-ci : soulever sur son dos une plate-forme sur laquelle prennent place 18 hommes (4336 lb); soulever 551 lb avec le majeur de sa main droite; pousser un wagon sur un plan incliné; lever 273 lb au-dessus de sa tête avec sa main droite. Il accomplit sa plus grande prouesse le 27 mai 1895, parvenant à supporter 4336 lb sur son dos. Une autre de ses démonstrations très remarquée eut lieu le 12 octobre 1891 à Montréal : à cette occasion, il retient quatre chevaux, disposés de telle manière que deux paires de chevaux exercent une traction dans des directions opposées. •••

Sources :

Ben Weider et E.Z. Massicotte, *Les hommes forts du Québec*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1999, 325 p.

Victor-Lévy Beaulieu et André Morin, *Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde*, essai, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2014, 286 p.

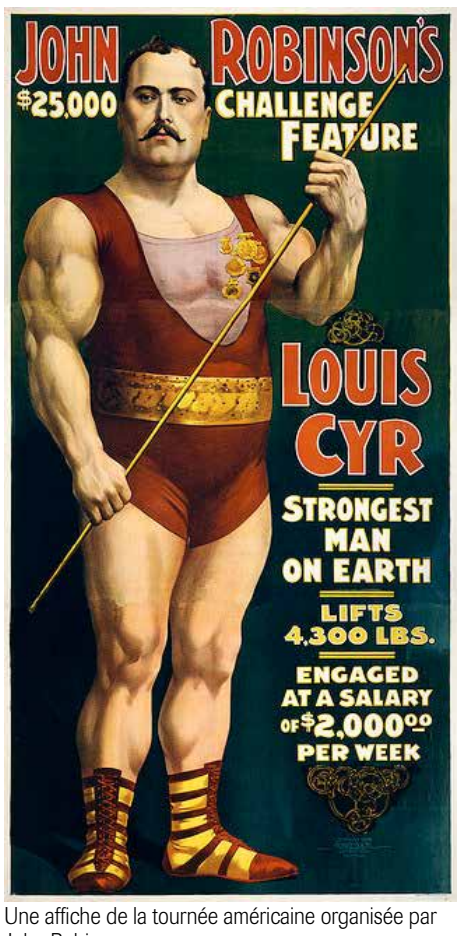
Paul Ohl, *Louis Cyr*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2005, 428 p.

Le Musée Louis-Cyr de Saint-Jean-de-Matha et *L'Écho des XI*, publication de la Société d'histoire des XI.

Encyclopédie Wikipédia.



Mario Beaulieu devant le monument de Louis Cyr à Saint-Jean-de-Matha. (Photo : France Langlais)



Une affiche de la tournée américaine organisée par John Robinson.



La famille Cyr : Mélina Comtois, l'épouse; Émiliana, la fille et Louis.



La ceinture Fortissimo fut remise à Louis Cyr en 1889 lors d'une cérémonie pour souligner ses exploits.



Louis Cyr a réalisé des exploits qui restent encore inégalés à ce jour.

UNE SECTION, UNE HISTOIRE

Le cinquantenaire de la section Pierre-Le Gardeur

Après 50 ans d'existence, il est bon de s'arrêter et de regarder le chemin parcouru. La section Pierre-Le Gardeur, qui couvre la partie sud-est de Lanaudière, en est à cette étape. Voici une brève rétrospective de l'histoire de la section.


Monument à Pierre Le Gardeur de Repentigny (Photo : J.-P. Durand)

La section Repentigny est née le 21 octobre 1963 quand 35 personnes se réunirent à l'école La Purification de Repentigny (devenue plus tard l'école Alphonse-Desjardins, puis Soleil-de-l'Aube). On était porté par l'enthousiasme de la Révolution tranquille, mais, fait amusant, l'assemblée de fondation se termina par le « Ô Canada »!

La section Repentigny va devenir la section Le Gardeur en janvier 1972, à la suite de l'absorption de la section De Lorimier de L'Assomption. Nouveau changement de nom pour Pierre-Le Gardeur en 1987, de manière à éviter l'identification avec la seule ville de Le Gardeur.

Au premier président, Jacques Vadboncœur, succédèrent, entre autres, Marcel Coderre (1964-1969), Jean-Marie-Cossette (1970-1973), Léon Simard (1974-1978), Aurélien Boisvert (1978-1981), Émilien St-Maurice (1982-1984), Claude Richard (1986-1989), René Asselin (1994-1996; 2005-2006), Yolande Gingras (1999-2004) et Claude J. Allard (2006-2010; 2011-2013).

Il y eut des hauts et des bas durant ces 50 ans. Si, certaines années le nombre de membres a atteint presque 200, d'autres années les effectifs ont été réduits à quelques dizaines. Ce fut le cas vers la fin des années 1960. En pleine Crise d'octobre, il n'y eut que neuf personnes de présentes à l'assemblée générale du 8 novembre 1970 qui porta à la présidence de la section Jean-Marie Cossette, frais sorti d'un séjour en prison, sans procès évidemment, gracieuseté de Pierre Elliot Trudeau. Les troupes se regarnirent.

La section a tenté d'influencer le milieu en touchant à beaucoup de choses. Mais les lignes d'action – et de force – de la section sont toujours restées la langue, le statut politique du Québec, l'histoire nationale et les valeurs québécoises.

En matière de langue, dès les débuts, on s'attaqua à ce qu'on appelait alors la francisation. Car on n'a pas idée, malgré l'anglicisation relative des raisons sociales actuelles, combien, avant la loi 101, les commerces francophones étaient affublés de noms anglais comme *Bob Steak House*, *Gould Auto Body*, *Montréal-Nord Tire Shop*, etc. On fit pression sur pression. En 1975, le président, Léon Simard, s'adressa au gérant du magasin *Dominion* (transformé par la suite en *Provigo*) pour lui signaler que 99 % des affiches au comptoir des viandes étaient en anglais et que cela était inacceptable.

Même après l'adoption de la loi 101, vu les échappatoires de ce texte, le travail a été poursuivi. René Asselin en sait quelque chose, lui qui a essayé de s'opposer, avec succès pendant quelques mois, au changement de nom de *Costco* en *Costco Wholesale* (Costco tout sale, devrions-nous l'appeler) en 2005. Encore plus récemment, en 2010, une vingtaine de membres et sympathisants de la section sont allés piqueter devant le nouveau *UPS Store.* Le milieu n'a malheureusement pas suivi.

Par contre, des interventions auprès des Galeries Rive Nord de Repentigny dans les années 2000 ont fait en sorte que la proportion de chansons en français dans la musique d'ambiance s'est accrue.

Sur un plan plus large, la section a participé aux grandes campagnes en vue d'imposer et de faire respecter le français comme langue officielle. En 1969, des membres passent presque un mois au centre commercial Place Repentigny pour recueillir des signatures dans le cadre de l'Opération 200 000 du premier *Mouvement Québec français*. Qui pourra prétendre que des actions comme celle-ci n'ont pas grandement favorisé l'adoption de la Charte de la langue française, œuvre d'un grand Lanaudois, le docteur Camille Laurin ?

Après 1977, nous avons continué du mieux que nous avons pu à revendiquer une meilleure place, celle qui lui revient en somme, pour notre langue. Nous avons émis et fait publier dans les journaux de nombreux communiqués pour contrer l'offensive en faveur de l'enseignement intensif de l'anglais, ce qui est une absurdité dans le contexte précaire où est le français chez nous, et pour dénoncer les jugements de la Cour suprême affaiblissant notre régime linguistique. Dernièrement, nous avons présenté un mémoire à Québec en appui au projet de loi 14 visant à renforcer la loi 101.

À l'instar de Mylène Paquette, nous continuons à ramer et à ramer pour notre langue.

Concernant le statut politique du Québec, en 1963, la section ne se déclarait pas souverainiste. Mais, dès 1964, dans un mémoire présenté au Comité parlementaire de la Constitution, on prône un État québécois quasi indépendant associé à un État canadien à l'intérieur d'une confédération de genre suisse. Cette position s'affermira avec la participation de trois délégués de la section aux États généraux du Canada français en 1966 et 1967. D'ailleurs, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est elle-même devenue indépendantiste à son congrès de 1968.

Dès lors, la section n'a pas manqué une occasion d'affirmer ses convictions souverainistes. Cela fut particulièrement évident pendant les campagnes référendaires de 1980 et de 1995. En avril 1980, la section sollicite et obtient le statut de groupe affilié au Regroupement national pour le Oui, ce qui lui permettra de faire paraître pendant deux semaines dans un journal local un placard appuyant le Oui.

En 1995, avec l'appui du conseil, des membres ont pris sur eux de confectionner quatre grands panneaux publicitaires de 4 pieds sur 8 qu'ils ont eux-mêmes dressés à des points névralgiques de la circonscription de L'Assomption. Sans compter l'engagement personnel de nombreux militants dans le camp souverainiste. Rappelons que le Oui l'a emporté haut la main dans L'Assomption représentée par Jacques Parizeau.

Sur le plan de la promotion de l'histoire, notre bilan est particulièrement reluisant. Sous la gouverne de Carmen Viel-Robert et Louise Plouffe, la section organise à partir de 1979 un concours d'histoire au primaire. L'aventure durera onze ans. La plupart du temps, on demandait aux élèves de 4e, 5e et 6e année de présenter sous forme orale un personnage de notre histoire comme Radisson, Iberville et Jeanne Mance.

En 1990, l'intérêt se porte vers le secondaire. Claude Richard entreprend alors la mise sur pied d'un concours d'histoire nationale destiné aux élèves de 4e secondaire de la région. Le concours se maintiendra jusqu'à aujourd'hui. Les thèmes abordés vont du *Québec de Champlain* jusqu'à *La Révolution tranquille*, en passant par *Les Filles du roi*, *La Conquête*, *Les Patriotes de 1837-1838*, etc. Le total des prix s'est haussé peu à peu pour dépasser les 1000 $ annuellement. En 24 ans, nous avons inscrit plusieurs centaines d'élèves qui ont développé leur intérêt pour l'histoire du Québec.

La question des valeurs de notre société a toujours été sous-jacente à l'action de la section, mais elle a pris plus d'importance ces derniers temps. C'est ainsi qu'en 2007 nous avons présenté un mémoire étoffé de 16 pages à la Commission Bouchard-Taylor. Nous nous sommes prononcés contre les accommodements dits raisonnables en soutenant que la nation québécoise est ouverte aux nouveaux arrivants, mais que c'est à ceux-ci de s'adapter, avec notre aide bien sûr, à notre mode de vie, et non pas le contraire.

Cette opinion n'a pas varié depuis et c'est fermement que nous avons appuyé le projet de charte de la laïcité et des valeurs du gouvernement Marois. Nous avons diffusé cette position dans la presse locale.

Voilà un tour d'horizon bien rapide de nos 50 ans d'existence. On aurait pu parler de bien d'autres réalisations, par exemple des premières fêtes de la Saint-Jean, devenues depuis Fêtes nationales, organisées par la section avant de passer le flambeau à la ville de Repentigny. On aurait pu parler des conférences nombreuses présentées par la section, à l'occasion ou non de déjeuners, de soupers ou du concours d'histoire; à peu près tous les porte-parole du mouvement nationaliste sont passés par la région grâce à la section, de Gilles Proulx à Gérald Larose, sans oublier Gilles Rhéaume, Marcel Tessier, Yves Michaud, Guy Bouthillier, Pierre Duchesne, Lucia Ferretti, Éric Bédard, Jacques Binette, etc.

Nous aurions même pu parler des soirées de danse organisées par Léon Simard pour resserrer les liens entre les membres. Les anciens se souviennent du fameux bal costumé tenu à l'occasion du tricentenaire de Repentigny en 1971 et marqué par la présence des 16 membres de la famille Dion, dont notre Céline nationale, alors toute petite.

Nous aurions pu également mentionner la participation active de la section à la plupart des actions et activités de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui, en retour, a appuyé presque toutes nos initiatives. Un de nos membres illustres, Jean-Marie Cossette, a rempli quatre mandats d'un an comme président général; issus de nos rangs aussi, René Asselin a siégé à l'exécutif et Jean-Pierre Durand a été vice-président de la Société et y siège toujours comme conseiller.

En résumé donc, 50 années au service du Québec et des Québécois! C'est notre plus grand titre de fierté. •••


À l'automne 2000, Jean-Marie Cossette (à droite) est nommé Patriote de l'année. On le voit ici avec Guy Bouthillier, alors président de la SSJB. (Photo : Jean-Daniel Cossette)

LA SECTION PIERRE-LE GARDEUR A FÊTÉ SES 50 ANS

Le dimanche 15 décembre dernier, malgré une tempête et un froid fort importuns, la section Pierre-Le Gardeur a fêté ses 50 ans d'existence. Plus de 60 des 80 personnes qui avaient réservé leur place se sont réunies au Centre à Nous de Repentigny pour un déjeuner agrémenté d'une conférence de M. Gilles Laporte.

Après une minute de silence à la mémoire des disparus, le président de la section, Claude J. Allard (NDLR : le président actuel de la section est Jocelyn Jalette), a rendu hommage à deux militants de longue date, Denis et Roger Dormoy, et Mario Beaulieu leur a remis la médaille de la Société.

Puis Claude Richard a résumé à grands traits les 50 ans de la section (voir le texte ci-contre) et Jean-Daniel Cossette a évoqué la figure de son père Jean-Marie, en présence de sa mère, bien sûr.

Au terme du repas, le conférencier Gilles Laporte s'est lancé dans un magistral exposé de la genèse de la Société Saint-Jean-Baptiste, de ses rapports avec les Patriotes de 1837-1838 et de son rôle dans la société québécoise de sa fondation jusqu'à aujourd'hui. À son habitude, il a captivé son auditoire du début à la fin.

Caroline Cantin, conseillère à la section et en charge de l'événement, a remercié l'orateur et, en conclusion, Scott McKay, alors député de Repentigny, a félicité la section de son action depuis un demi-siècle.

Notre 180e Assemblée générale

par France Langlais



De gauche à droite : Ibra Kandji (coordonnateur général) et des membres du Conseil général : Jean-Pierre Durand, Christian Gagnon, René Boulanger, Maxime Laporte, France Langlais, Mario Beaulieu, Josiane Lavallée, Catherine Fournier, Robert Ladouceur et Jules Gagné.

Près de quatre-vingts délégués élus lors des assemblées annuelles des sections ont participé les 13 et 14 mars derniers, à la Maison Ludger-Duvernay, à la 180e Assemblée générale annuelle. Le thème de cette année, *Au service du peuple québécois depuis 180 ans (1834-2014)* mettait l'accent sur la nouvelle campagne *Uni-e-s contre la francophobie* ainsi que pour *Un Québec laïque, français et libre.*

Assemblées des sections

Durant la période du 15 janvier au 15 février, selon nos règlements généraux, les sections doivent tenir leur assemblée et élire les conseillers de section et les délégués pour l'Assemblée annuelle de la SSJB. Huit sections ont élu un nouveau président ou une nouvelle présidente. Nous remercions les présidents sortants Serge Héroux (Chomedey-de-Maisonneuve), Jacques Binette (Louis-Riel), Yves Saint-Denis (Ludger-Duvernay), Sébastien Lafortune (Marguerite-Bourgeoys), Denis Rebelo (Nicolas-Viel), Claude Boisvert (Ouest-de-l'île), Claude J. Allard (Pierre-Le Gardeur) et Ronald Davis (René-Lévesque) pour tout le travail accompli et nous félicitons les nouveaux élus Sylvie Mérineau, Daniel Dubé, Jean Claude Sylvain Guay, Louis-Joseph Benoît, André Parizeau, Benoit-M. Parent, Jocelyn Jalette et Jacques Boivin.

Les sections ont voté une trentaine de propositions qui ont été étudiées lors de l'AG. On y retrouvait plusieurs sujets dont la défense du français, la mise en valeur du patrimoine, l'enseignement de l'histoire et la dénonciation contre le racisme anti-francophone et la québécophobie dans la présente campagne électorale. Le Conseil général, quant à lui, a présenté trois propositions à l'AG: lors de la prochaine facturation aux participants du Service d'entraide, que le montant de la cotisation des membres adhérents soit augmenté de 5 $ à 10 $; que le montant de la cotisation des membres à vie de 60 ans et plus soit augmenté de 75 $ à 100 $ (pour les nouveaux membres) et que d'ici le 1er septembre 2014, chaque membre se voit demander s'il possède une adresse courriel pour lui transmettre électroniquement les documents, à l'exception du journal *Le Patriote* (sauf sur demande expresse). Ces trois propositions ont été adoptées.

En soirée, Mario Beaulieu, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a diffusé un communiqué faisant le bilan de l'Assemblée générale.

Commission des présidentes et présidents

La Commission des présidentes et présidents a élu au poste de présidente Agathe Boyer pour un troisième mandat.

Conseil général

Quatre postes étaient en élection dont trois à titre de représentants des sections et un à titre d'ancien président. François Lemieux a été réélu au poste d'ancien président. René Boulanger et Catherine Fournier pour un premier mandat et Jean-Pierre Durand pour un troisième mandat.

Comité de vérification des finances

Trois personnes ont été élues au Comité de vérification des finances. Il s'agit de Xavier Barsalou-Duval, Pierre Benoît et Jean Jolicœur, complétant ainsi le Comité avec Jacques Binette et Robert Gagnon.

Financement de la SSJBM

Madame Ève Montpetit de la section René-Lévesque est venue nous entretenir sur les moyens de financer la SSJB directement, par don planifié, lorsqu'on fait l'acquisition d'une police d'assurance-vie et que la SSJB est nommée bénéficiaire du contrat d'assurance et des crédits d'impôt auprès des gouvernements tant provincial que fédéral, applicables aux dons planifiés.

•••

Personnes en poste aux instances de la SSJB pour l'année 2014

Présidence de section

Chevalier-de-Lorimier	Denise Laroche
Chomedey-de-Maisonneuve	Sylvie Mérineau
Doris-Lussier	Agathe Boyer
Henri-Bourassa	Roger Trépanier
Jacques-Viger	Aude de Latrémoille
Jean-Olivier-Chénier	Benoît Coulombe
Laval	Pierre Benoît
Louis-Riel	Daniel Dubé
Ludger-Duvernay	Jean Claude Sylvain Guay
Marguerite-Bourgeois	Louis-Joseph Benoit
Nicolas-Viel	André Parizeau
Ouest-de-l'île	Benoit-M. Parent
Pierre-Le Gardeur	Jocelyn Jalette
Pierre-Lemoyne-d'Iberville	Guy Brien
René-Lévesque	Jacques Boivin
Yves-Blais	Normand Archambault

Conseil général

Président
Mario Beaulieu

Anciens présidents
Jean Dorion, Marcel Henry,
François Lemieux et Gilles Rhéaume

Représentants des sections
Rachid Bandou
René Boulanger
Jean-Pierre Durand
Catherine Fournier
Jules Gagné
Christian Gagnon
Robert Ladouceur
France Langlais
Maxime Laporte
Josiane Lavallée

Conseil jeunesse

Président
Mathieu Boucher

Commission des présidentes et présidents
Agathe Boyer, présidente
Normand Archambault, vice-président
Jean Jolicoeur, trésorier
Jean Pontbriand, secrétaire

Comité de vérification des finances
Xavier Barsalou-Duval
Pierre Benoît
Jacques Binette
Robert Gagnon
Jean Jolicœur

Ci-dessous, quelques-uns des membres du Conseil général, des présidents et représentants des diverses sections et le coordonnateur général.



COMMISSION DES PRÉSIDENTES ET DES PRÉSIDENTS

Une belle promesse d'avenir

Rapport de la présidente
de la Commission des présidentes et des présidents pour l'année 2013.

Les débuts d'année sont toujours propices à un retour sur les réalisations terminées tout en nous permettant de planifier, avec un optimisme renouvelé, l'année à venir. C'est exactement ce que j'ai pu faire ces derniers temps et je souhaite redire combien, déjà, 2014 m'enchante !

Mentionnons d'abord les présidents qui ont fait partie du conseil d'administration de la CPP: Normand Archambault, Jacques Binette et Yves Saint-Denis, respectivement vice-président, secrétaire et trésorier, ainsi que les présidents de section dont moi-même pour la section Doris-Lussier, Denise Laroche, Serge Héroux, Roger Trépanier, Aude De Latrémoille, Benoît Coulombe représenté par Jean Jolicoeur, Pierre Benoît, Jacques Binette, Yves Saint-Denis, Sébastien Lafortune, Denis Rebelo, Claude Boisvert, Claude J. Allard, Guy Brien, Ronald Davis et Normand Archambault. Sans oublier le président du Conseil jeunesse, Mathieu Boucher.

Merci aux huit présidents sortant pour leur engagement durant la dernière année: Serge Héroux, Jacques Binette, Sébastien Lafortune, Denis Rebelo, Claude J. Allard, Yves Saint-Denis, Ronald Davis et Claude Boisvert. Nous leur souhaitons grande chance dans leurs nouveaux projets. Ainsi, Claude Boisvert remplira le rôle de coordonnateur de projets et de commémorations nationales. Ce fort vent de changement marquera l'occasion de redynamiser les sections. Il est également prévu de se doter d'un plan de soutien aux sections, aidant notamment au recrutement et au rajeunissement. Une journée de formation est aussi prévue à cet effet.

Les nouveaux présidents sont : Louis-Joseph Benoit (Marguerite-Bourgeoys), Jacques Boivin (René-Lévesque), Daniel Dubé (Louis-Riel), Jocelyn Jalette (Pierre-Le Gardeur), Benoit Parent (l'Ouest-de-l'Île), André Parizeau (Nicolas-Viel), Jean-Claude Sylvain-Guay (Ludger-Duvernay) et Sylvie Mérineau (Chomedey-de Maisonneuve).

Neuf rencontres ont eu lieu à la CPP, et ce, dans un climat convivial et empreint de complicité. L'année 2013 a été marquée par le dynamisme des équipes qui ont présenté plusieurs projets intéressants. Mentionnons entre autres les articles rédigés par la présidente dans le journal *Le Patriote*, la participation aux comités du jour du Souvenir, du Fleurdelisé, de la Journée nationale des patriotes et le comité d'évaluation des projets. Les rencontres culturelles de Montréal-Nord. Les concours d'histoire nationale. Les vigiles, la rédaction d'un recueil de poésie, les conférences, la grande Tablée. La participation aux Journées de la culture et à la soirée « Montréal en Lumière » pour faire connaître la Maison Ludger-Duvernay au grand public. La soirée du temps des Fêtes, qui a accueilli une centaine de convives. Les mémoires présentés à la Commission parlementaire et le colloque sur la loi 14. La commémoration de la bataille des Patriotes de Saint-Eustache avec une marche et dépôt de fleurs aux Patriotes de 1837. La représentation auprès du conseil d'arrondissement afin de faire respecter la loi 101. Le rassemblement à Laval pour le soutien à la loi 14, qui a réuni quelque quatre cents personnes. La distribution d'une vingtaine de volumes auprès des présidents pour soutenir l'œuvre du livre français et l'activité bénéfice des *Lundis de l'histoire*. Les volumes, bourses et drapeaux québécois remis aux étudiants participant au concours de la *Francofête* et à des ateliers de francisation de la bibliothèque de Brossard, de même qu'aux nouveaux arrivants fréquentant les classes d'accueil de l'école Antoine Brossard…

Nos félicitations au président général de la Société, Mario Beaulieu, récipiendaire du Grand prix Jacques-Viger pour sa participation exemplaire à la défense de la langue française.

Tous ces projets s'avèrent un legs patrimonial exceptionnel à l'occasion du 180e anniversaire de la Société. L'avenir s'annonce rayonnant à la SSJB. L'appui des membres, comme le soutien des visiteurs et la collaboration de nombreux partenaires sont des outils précieux pour nous. Ils nous permettent de réaliser de grands et beaux projets. Un grand merci à tous ! •••

Agathe Boyer, présidente de la CPP

SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Publication des règlements généraux sur le site Internet de la SSJBM

Lors de l'assemblée annuelle, en mars, une des nombreuses résolutions adoptées demandait la publication des règlements généraux de la Société sur le site Internet de la SSJBM.

Le Conseil général a étudié cette question et en est venu à la conclusion que les règlements généraux devraient être accessibles aux membres, mais non au public en général.

La permanence a actuellement un projet d'une section réservée aux membres, sur le site Internet (avec un mot de passe pour chacun). Il a été décidé que les règlements généraux seront accessibles électroniquement, dès que cette section aura été créée.

Cela pourrait aller à l'an prochain. Dans l'intervalle, toute personne qui désire consulter les règlements généraux est invitée à communiquer avec madame Monique Paquette, à la permanence.



Le maire de Mascouche, Guillaume Tremblay, et Normand Archambault, président de la section Yves-Blais de la Société Saint-Jean-Baptiste, posant fièrement devant le drapeau des Patriotes hissé à l'hôtel de ville pour la Journée nationale des patriotes le 19 mai dernier.

LA VÉRITÉ SUR LA DÉMISSION DE MONSEIGNEUR CHARBONNEAU

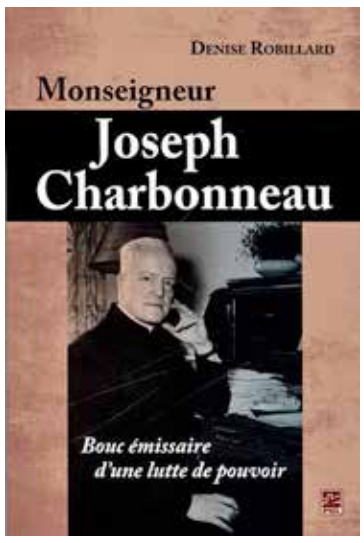
par Paul-François Sylvestre

Lorsque le Franco-Ontarien Joseph Charbonneau démissionne comme archevêque de Montréal, en 1950, on a cru à l'intervention du premier ministre Maurice Duplessis, suite à l'appui que Mgr Charbonneau avait donné aux grévistes d'Asbestos. Il n'y a rien de plus faux selon Denise Robillard. C'est parce qu'il était trop en avance sur son temps, qu'il prônait la non-confessionnalité des institutions sociales dans un Québec jusque-là très soumis à l'Église.

Mgr Charbonneau a été évêque de Hearst pendant neuf mois (1939-1940) et y a passé ses plus belles années d'épiscopat. Quand il a dû quitter Hearst, il a senti qu'on le condamnait *aux travaux forcés au pénitencier de Montréal*. Dans la métropole du Québec, il a reçu *un accueil de frigidaire* en raison de sa trop grande ouverture vers les groupes de d'autres cultures. Cela lui a valu *la suspicion et l'animosité de la faction nationaliste la plus intransigeante.*

Des prélats québécois se sont rendus à Rome pour *obtenir la condamnation des tenants de la non-confessionnalité, de la laïcité, du dialogue et de la coopération avec les groupements non catholiques*. Mgr Charbonneau était directement incriminé. Le Montréalais Alexander Carter, futur évêque de Sault-Sainte-Marie, dira que Charbonneau a été *the sacrificial lamb in our own clerical circles in the Church of Quebec*. [l'agneau sacrifié des cercles ecclésiastiques de l'Église québécoise. (traduction libre)]

Le 2 janvier 1950, le délégué apostolique signale à Mgr Charbonneau que le Saint-Siège exige sa démission. C'est une décision de Pie XII ; *tout s'est fait verbalement, et on ne trouvera rien d'écrit à Rome quand on ouvrira les archives.*



Denise Robillard, *Monseigneur Joseph Charbonneau, bouc émissaire d'une lutte de pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 526 pages.

ACROSTICHE POUR UN GÉANT

Reconnaître chez cet homme le prophète tant attendu.
Etre ou ne pas être déterminé à suivre son chemin.
Ne sera qu'une question de temps pour certains.
Encore faut-il que nous réalisions ce que nous avons eu.
L'important, que les gens du pays marchent main dans la main.
Et ne pas oublier que René, avant tout, n'avait qu'un désir.
Voir enfin son Québec prendre la meilleure place en tout point.
Et c'est ainsi qu'il se donna à fond, au point même d'en mourir.
Seul avec le souci d'accomplir la mission qu'il s'était donnée.
Que d'émotions profondes ! Son brusque départ nous a complètement bouleversés.
Unanime fut notre admiration. De nombreux témoignages se sont révélés.
En remerciement à René Lévesque d'avoir contribué à ce que les siens soient désormais respectés.

Liliane Dupuy
Membre de la SSJB

Je me souviens

par France Langlais

Chaque année qui passe apporte son lot d'anniversaires pour différentes réalisations marquantes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. En voici quelques-uns de mémorables à souligner en 2014:



180e anniversaire de fondation de la société « Aide-toi et le ciel t'aidera » par Ludger Duvernay, appelée à devenir l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1834) ;

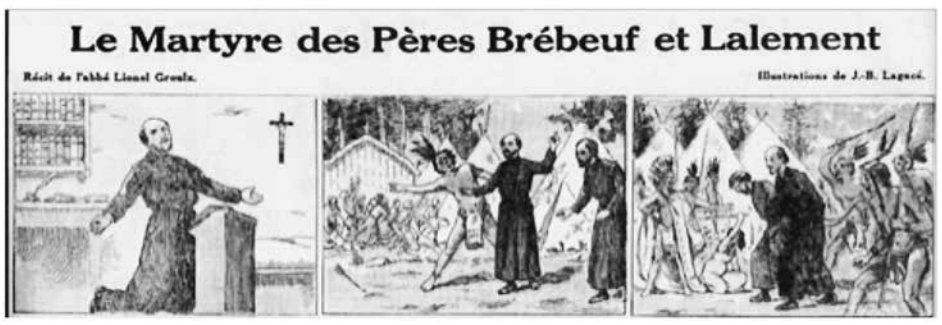
165e anniversaire de l'obtention de la première Charte de l'Association Saint-Jean-Baptiste (1849) ;

140e anniversaire de la Convention nationale de tous les groupes français d'Amérique organisée par la Société (1874) ;

130e anniversaire de la grande convention nationale, à l'occasion du cinquantenaire de la Société (1884) ;

120e anniversaire de l'inauguration des cours publics du Monument-National, qui sont à l'origine des écoles d'arts et métiers, de l'École des beaux-arts et de l'École des Hautes Études Commerciales (1894) ;

95e anniversaire de la publication en bandes dessinées de « Contes historiques » dans de nombreux journaux du Québec (1919) ;



90e anniversaire de l'ouverture d'un Livre d'Or à la glorification de ceux qui ont rendu des services exceptionnels à la nation canadienne-française (1924) ;

90e anniversaire du premier Défilé annuel de la Saint-Jean-Baptiste sur la rue Sherbrooke, le 24 juin (1924) ;

70e anniversaire de la création du Prêt d'honneur, qui a subvenu aux besoins de plus de cinq mille étudiants (1944) ;

70e anniversaire de la création du prix littéraire Ludger-Duvernay, pour lequel l'historien Guy Frégault fut le premier récipiendaire (1944) ;


Guy Frégault



60e anniversaire de l'adhésion de la Société à la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, qui deviendra plus tard le Mouvement National des Québécoises et Québécois (1954) ;

55e anniversaire de la création du prix de musique Calixa-Lavallée, pour lequel le ténor Léopold Simoneau fut le premier récipiendaire (1959) ;


Léopold Simoneau

50e anniversaire du mouvement d'opposition à la formule Fulton-Favreau, au sein duquel la Société joua un rôle important (1964) ;

45e anniversaire du lancement, sous l'impulsion de la Société, du Front du Québec français, auquel adhérèrent 205 associations, pour s'opposer au bill 63 (1969) ;

45e anniversaire de la déclaration de la Fédération des SSJB du Québec, y compris de la SSJBM, en faveur de la souveraineté politique totale du Québec (1969).



L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Le père méconnu de l'Ontario français

par Paul-François Sylvestre

Le 11 février, dans le cadre du Mois du patrimoine de l'Ontario français, l'écrivain Paul-François Sylvestre a prononcé une causerie sur les raisons qui l'incitent à reconnaître Antoine Laumet de Lamothe Cadillac comme « le père de l'Ontario français ». Voici un résumé de sa causerie.



Pour un grand nombre de personnes, Cadillac est le nom d'une voiture. Pour plusieurs passionnés d'histoire, il demeure le fondateur de Détroit. La plaque qui signale son lieu de naissance, à Saint-Nicolas-de-la-Grave (Gascogne), nous apprend qu'Antoine Laumet de Lamothe Cadillac est né le 5 mars 1658 et qu'il est décédé en 1730, à Castelsarrasin (Midi-Pyrénées).

Lors de son union à Marie-Thérèse Guyon, célébrée à Québec le 25 juin 1687, Antoine Laumet magnifie ses origines en disant être « Antoine de la Mothe, écuyer, sieur de Cadillac, 26 ans, fils de Jean de la Mothe, seigneur du dit lieu de Cadillac, de Launay et de Montet, conseiller au parlement de Toulouse et de dame Jeanne de Malenfant ». Or ses parents ne sont pas nobles. Simple magistrat, son père s'appelle Jean Laumet et il n'est le seigneur de nulle part.



Selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, Cadillac *fut l'un des personnages les plus truculents de l'histoire de la Nouvelle-France*, considéré par Agnes Laut comme *un héros sublime qui ennoblit les premiers chapitres de l'histoire de l'Amérique du Nord* et par William John Eccles comme *l'un des plus fieffés coquins qui aient jamais foulé le sol de la Nouvelle-France*[1].

C'est vers 1683 que Cadillac arrive au Canada, d'abord à Port-Royal (Nouvelle-Écosse), puis à Québec. En 1694, il devient commandant du fort Michillimakinac, à la jonction des lacs Huron et Michigan. Quatre ans plus tard, il s'embarque pour la France et soumet à la cour royale un projet concernant les Pays d'en Haut. Ce sera son coup de maître : amener des colons à s'établir « au détroit » qui relie le lac Érié au lac Sainte-Claire.

Ce que Cadillac voulait créer *au détroit*, ce n'était pas un fort comme celui qu'il avait commandé à Michillimakinac, mais bien une petite colonie où s'installerait un nombre considérable de Français. Le ministre de la Marine, Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain, met deux ans à se décider. Ce n'est qu'en 1700 que le gouverneur et l'intendant reçoivent l'ordre de passer à la réalisation du projet, à moins que l'on ne rencontre des « inconvénients invincibles ».

Cadillac part le 5 juin 1701 de Montréal et arrive au détroit le 24 juillet, accompagné de son premier lieutenant, Alphonse Tonty, de 50 soldats et de 50 colons. Il érige le fort Pontchartrain sur la rive nord (future ville de Détroit) et une mission sera fondée sur la rive sud (future ville de Windsor). Dans la ville de Détroit une plaque et une statue commémorent l'arrivée de Cadillac.

Piètre commandant à Michillimakinac, Cadillac l'est aussi à Détroit. Mais Pontchartrain ne peut admettre son erreur de jugement. Le 5 mai 1710, il expédie son ancien protégé en Louisiane avec les fonctions de gouverneur. Il sera rappelé en France en 1716 et s'éteindra à Castelsarrasin le 15 octobre 1730.

Pourquoi voudrais-je soutenir qu'un piètre administrateur ou un fieffé coquin soit devenu le « père de l'Ontario français » ? Ma raison réside dans le geste qu'il a posé le 5 juin 1701. Contrairement à ses prédécesseurs qui ont fondé les forts Frontenac (Kingston), Conti (Niagara) et Buade (Michillimakinac), Cadillac ne conduit pas seulement une cinquantaine de soldats, il amène avec lui une cinquantaine de colons. Ces colons seront desservis par la mission de l'Assomption qui deviendra une paroisse (1767), la première en Ontario. Cette paroisse accueillera les institutrices Adhémar et Papineau qui fonderont la première école en Ontario (1786), une école française sous le Régime anglais. Ainsi naît la première colonie permanente en Ontario, une colonie entièrement francophone.

Le Haut-Canada est créé en 1791 et les élections en terre ontarienne ont lieu du 14 au 21 août 1792. Le scrutin d'août 1792 voit l'élection d'un Canadien français dans la personne de François Baby, député de Kent (aujourd'hui Windsor). Son frère Jacques est nommé au conseil législatif et au conseil exécutif; il a ni plus ni moins le rang de ministre.

Je ne prétends pas que Cadillac est responsable de tous ces développements. Je dis seulement que c'est grâce à son esprit visionnaire qu'une colonie a vu le jour sur les bords de la rivière Détroit. Et cette colonie est la première communauté franco-ontarienne. Le reste a suivi naturellement, car les francophones de l'Ontario savent toujours faire preuve de dynamisme et de résilience. •••

[1]Yves F. Zoltvany, « Antoine Laumet, dit Lamothe Cadillac », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, vol. 2 consulté en ligne à biographi.ca.

Le Club de conversation française : si le cœur vous en dit !



Il y aura bientôt dix ans à la fin de cette année que Jean-Marie Cossette, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fondait le Club de conversation française de la Société. Destiné à la francisation des nouveaux arrivants, le Club de conversation n'est pas, contrairement à ce qu'on pense souvent, un cours de français, mais bien un atelier de conversation où des étudiants en français de niveau intermédiaire et avancé peuvent échanger d'une manière informelle avec des locuteurs natifs.

Tous les mercredis soirs, le club réunit donc à la Maison Ludger-Duvernay, dans une ambiance conviviale, des personnes provenant des quatre coins du monde qui viennent y améliorer leur français oral.

Le club permet souvent un premier contact avec la culture québécoise et fait connaître la Société Saint-Jean-Baptiste (une des plus anciennes institutions nationales du Québec) aux nouveaux arrivants sous un jour plus favorable que celui qui leur est parfois montré dans certains milieux.

Cependant, il faut dire qu'il est encore très difficile jusqu'à maintenant de trouver des bénévoles stables (c'est-à-dire capables d'un engagement à long terme) parmi les membres de la Société. Les animateurs proviennent donc pour la plupart de sites Internet de socialisation. Ce sont de jeunes Québécois ou de jeunes Français qui sont de passage à Montréal pour de longs séjours.

Le club recherche toujours des bénévoles comme animateurs les mercredis, mais surtout un ou des organisateurs pour l'organisation de repas communautaires, l'aménagement de la salle, l'aide à la technique audio-visuelle, etc. Si cela vous intéresse, vous pouvez donner votre nom à la Société au numéro de téléphone suivant : 514-843-8851, ou communiquer par courriel à l'adresse suivante : info@ssjb.com.

Alain Gadbois
Responsable du Club de conversation française de la SSJB



Lauréat du prix littéraire Ludger-Duvernay de la SSJB,
Jacques Ferron (1921-1985) avait une plume pour le moins narquoise.
Un exemple parmi tant d'autres :

À Louiseville, il n'y a pas si longtemps, le clergé, qui comprend un chanoine et deux vicaires, voulut avoir une salle de toilette strictement ecclésiastique. Jusque-là il devait partager l'endroit avec les servantes du presbytère. La mesure était judicieuse et sans doute catholique, mais pour ces sortes de choses malheureusement le clergé ne relevait pas de Rome ni du droit canon ; il dut faire approuver la mesure par le conseil de la fabrique dont faisait partie un certain John Trépanier, qui se contentait chez lui d'une bécosse, et qui, de plus, était un opposant naturel. Il s'opposa donc, donnant lieu à des débats orageux qui avaient l'inconvénient de porter sur un sujet qui pour être canonique n'en était pas moins difficile à traiter, d'abord à cause de besoins naturels auxquels les personnes consacrées restent soumises, ensuite parce que le seul fait de mentionner les rapports inévitables du clergé et des servantes du presbytère a toujours excité les populations. À la fin, John Trépanier, magnanime, retira sa dissidence. Le conseil de la fabrique décida à l'unanimité de donner à son clergé une salle de toilette strictement ecclésiastique. – Que la fabrique paye tout ce qu'elle voudra ; moi, j'en ai eu aujourd'hui pour mon argent, avait déclaré ledit John.

[Extrait d'un texte paru originalement dans *L'Information médicale et paramédicale* du 4 juillet 1967.]

Le mot juste… Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Voici quelques expressions utilisées dans de mauvais contextes ou tout simplement empruntées à l'anglais alors qu'il existe des façons bien françaises de les exprimer.

Expression fautive	**Bonne expression**

Bumper — **Supplanter**

Les gens utilisent souvent ce mot anglais. On ne doit pas dire « Je me suis fait bumper », mais « Je me suis fait supplanter par un collègue ayant plus d'ancienneté ».

Casque de bain — **Bonnet de bain**

Les motocyclistes, les joueurs de hockey et les pompiers portent tous un casque, mais lorsqu'on va se baigner à la piscine, on porte un bonnet de bain.

Choc électrique — **Décharge électrique**

Choc électrique est un calque de « electrical shock ». On dira plutôt « Il a reçu une décharge de dix mille volts ».

Mettre la clé dans la porte — **Fermer définitivement**

Lorsqu'on ferme une entreprise pour de bon, on dira « Nous fermons définitivement ». Par contre, un locataire qui part sans laisser d'adresse (durant la nuit, souvent sans avoir payé son dû !), met la clé sous la porte.

Clé maîtresse — **Passe-partout**

Clé maîtresse est un calque de « master key ». En français on parle d'un passe-partout, une clé qui peut ouvrir de nombreuses portes.

Copie maîtresse — **Copie originale, copie principale**

Copie maîtresse est un calque de « master copy ». La copie originale (ou copie principale), est la clé qui sert à en reproduire d'autres.

Boîte à fleurs — **Jardinière**

Calque « window box ». Une fois le printemps arrivé, on accroche une jardinière à la balustrade de son balcon.

Compléter — **Effectuer, accomplir**

Influencé par le verbe anglais « to complete », on utilise parfois le verbe « compléter » au sens d'effectuer ou d'accomplir. On ne dira donc pas qu'il a complété le marathon en moins de trois heures, mais plutôt qu'il l'a effectué ou accompli en moins de trois heures.

Compléter — **Remplir**

Compléter un formulaire est également un anglicisme. On dira plutôt « J'ai rempli le formulaire de demande d'emploi ».

Sources :
Camil Chouinard *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada,* Éditions Libre Expression, 2001.

DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LE
MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS

Être bénévole pour le Mouvement Québec français est la meilleure façon de faire avancer la cause du français à Montréal et au Québec.

Bien que la priorité du MQF est de mobiliser ses sympathisants par téléphone, il est toujours possible de faire d'autres tâches, de la disposition de salles jusqu'à la recherche ou la technique, en passant par l'entrée de données. Tous les apports sont les bienvenus !

En plus de trouver une profonde satisfaction dans votre engagement, militer au Mouvement Québec français vous permettra de rencontrer des gens qui, comme vous, ont à cœur la préservation de la langue française dans la métropole.

Communiquez avec nous
au 514-835-6319 ou sans frais au 1-888-285-7644.
Portons la cause du français tous ensemble !

West Island : chassez le naturel…

par Christian Gagnon



Jeremy Searle

Depuis le 7 avril, c'est le retour au pouvoir pour le Parti libéral à Québec et le retour du franc-parler dans le *Montreal West Island*. Quelques médias ont rapporté la façon fort irrespectueuse dont le conseiller municipal du district de Loyola, Jeremy Searle, a parlé d'une large part de ses concitoyens, lors de la séance du 8 avril du conseil de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Cherchant sans doute à se rendre populaire auprès de son électorat naturel, M. Searle y avait déclaré, en anglais et devant un public irrité, que plutôt que de féliciter les nouveaux députés élus dans l'arrondissement, il préférait féliciter les électeurs. *Vous avez quatre ou cinq ans sans l'écrasante présence de séparatistes cherchant à détruire notre économie et notre mode de vie. Alors, je crois que nous pouvons tous nous féliciter pour cela. Peut-être dix ans, peut-être pouvons-nous en fait les éradiquer comme les agriles du frêne qui font beaucoup moins de dommage qu'eux. En tout cas, c'est un espoir pour l'avenir. Mais au moins, nous avons quatre ou cinq ans pour nous débarrasser d'eux*, a-t-il déclaré dans la langue de Don Cherry. Contrairement à ce que certains médias ont rapporté, ce n'est donc pas au « mouvement souverainiste », mais bien aux personnes que l'élu montréalais s'en est pris. Ce défoulement verbal n'est pas sans rappeler celui du maire de Dorval, Peter Yeomans, qui avait commenté le résultat des élections québécoises d'avril 2003 en déclarant au journal *The Suburban*, *Nous sommes débarrassés d'un gouvernement raciste et très oppresseur et la démocratie pourra enfin s'exprimer.* Si un conseiller municipal francophone avait usé du vocabulaire de M. Searle en comparant les fédéralistes à des insectes nuisibles à éradiquer, aurait-il pu ignorer aussi magnifiquement pendant plus de deux semaines l'appel à s'excuser publiquement du maire Coderre et du président de la SSJB, Mario Beaulieu? Poser la question, c'est y répondre. Mais ce n'est pas tout.

Sans doute ébranlée, l'assistance n'a pas porté autant d'attention au reste de l'intervention de cinq minutes de M. Searle, presque totalement prononcée en anglais. Les propos suivants n'en étaient pourtant pas moins indicateurs de la nature du personnage. Brandissant un petit carton d'invitation, le représentant du peuple se promettait bien d'apostropher qui de droit à la première occasion. *Je vais demander pourquoi on distribue des invitations à la Maison de la culture à Notre-Dame-de-Grâce sans anglais dessus. Je sais que nous avons une population francophone minoritaire à NDG, mais il n'y a pas d'anglais dessus et nous payons pour ça*, a-t-il lancé, toujours dans la langue de la majorité canadienne. Ainsi, M. Searle considère les francophones de son arrondissement comme une minorité, faisant abstraction de la ville de Montréal et du Québec environnants. Et qui donc ce « nous payant pour ça » désigne-t-il? Selon le profil socioéconomique de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce émis en mars dernier, parmi les 95 % d'habitants de ce très cosmopolite arrondissement ayant une langue maternelle unique, on compte 28 % de francophones, 28 % d'anglophones et 44 % d'allophones. Dans l'esprit du conseiller de Loyola, il va donc de soi qu'anglophones et allophones réunis forment une majorité en droit d'exiger des services municipaux en anglais. Or, la Loi 101 énonce clairement qu'un arrondissement est désigné bilingue si les anglophones y sont majoritaires, mais Jeremy Searle ne partage manifestement pas cette conception du français langue commune. Survivra-t-elle à quatre ans de gouvernement Couillard? Il est permis de s'en inquiéter. •••



Quant à moi, je suis persuadé que, s'il y a un prix à payer pour l'indépendance, il ne faudrait pas conclure qu'il n'y a pas de prix à payer pour rester dans le Canada. Les Québécois vivent sous un fédéralisme de tutelle; un « fédéralisme prédateur » pour reprendre la si juste expression de l'ancien ministre des Finances, sous le Parti libéral de Robert Bourassa, feu Gérard D. Lévesque. Depuis le rapport Durham, le Canada est essentiellement une entreprise de minorisation qui fait du Québec moins que ce qu'il est. Cela relève de l'idéologie, pas d'un projet social, fût-il canadien. Force est de conclure que le Canada, incapable de se départir de ses symboles britanniques, n'a jamais été gagné – authentiquement s'entend – à l'idée d'autonomie, et donc à l'idée de liberté. Encore dépendant à l'égard du paternalisme colonial, il ne peut imaginer que le Québec puisse lui-même rompre sa dépendance coloniale. Il ne faut pas sortir le Québec du Canada, clame le poète Michel Bujold, il faut « sortir le Canada du Québec ».

— Bruno Roy (1943-2010)

La réforme de l'enseignement de l'histoire sabotée par le gouvernement Couillard

COALITION POUR L'HISTOIRE

À la suite de l'annonce brutale du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Yves Bolduc, d'interrompre le projet d'un cours d'histoire du Québec dans les cégeps et d'abolir les trois chaires de recherche sur l'histoire du Québec dans les universités, les membres de la Coalition pour l'histoire dénoncent vivement le saccage en cours de l'enseignement et de la recherche en histoire par le gouvernement Couillard. La Coalition se déclare qui plus est extrêmement inquiète du sort réservé à la révision en cours de l'enseignement de l'histoire au niveau secondaire.

En prenant ces décisions déplorables, sans étude du dossier et sans consultation, le ministre Bolduc fait preuve d'une précipitation pour le moins suspecte, a déclaré M. Gilles Laporte, historien et porte-parole de la Coalition.

En affirmant que l'enseignement et la recherche en histoire du Québec ne représentent pas de « vraies affaires », le ministre Bolduc manifeste un mépris indigne de sa fonction, non seulement envers les centaines d'enseignants et de chercheurs en histoire qui réclament depuis longtemps les réformes en cours, mais envers les citoyens québécois qui, dans une proportion de 73 % selon un sondage Léger réalisé en mars 2012, appuient l'instauration d'un cours obligatoire d'histoire du Québec au niveau collégial. Que veut donc M. Bolduc ? Passer à l'histoire comme le ministre de l'Éducation qui aura condamné une génération d'étudiants à l'ignorance de son passé ?, a ajouté M. Laporte.

Rappelant que l'enseignement de l'histoire est et doit demeurer une discipline non partisane, qui présente les différentes interprétations historiques et qui vise à doter les Québécois d'une culture commune, la Coalition pour l'histoire invite le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à revoir sans tarder ses décisions en cette matière et lui demande une rencontre urgente.

[Rappelons que la Coalition pour l'histoire regroupe notamment l'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges du Québec, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, la Fondation du Prêt d'Honneur, la Fondation Lionel-Groulx, le Mouvement national des Québécoises et des Québécois, la Société du patrimoine politique du Québec, la Société des professeurs d'histoire du Québec, la Société historique de Montréal, la Société historique de Québec et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.] •••


Gilles Laporte



Yves Bolduc



Mario Beaulieu et Matthias Rioux

Le Mouvement Québec français de la Capitale-Nationale et la coalition « Uni-e-s contre la francophobie » ont organisé une conférence le 9 mars dernier, tenue au restaurant Le Cercle à Québec, dans le cadre de leur tournée nationale. Des personnalités et des membres du MQF de la Capitale-Nationale ont pris la parole, parmi lesquels Matthias Rioux, ex-ministre du Travail et cofondateur du MQF en 1972, Caroline Desbiens, chanteuse et porte-parole du MQFCN, François Talbot, président du MQFCN, Danielle Drolet et Mario Beaulieu, président du MQF.

Yennayer 2964 ou le Nouvel An berbère

par Rachid Bandou

Le 11 janvier dernier, la communauté kabyle de Montréal, une des plus importantes communautés culturelles de la métropole, célébrait dans une ambiance festive, artistique et familiale le Nouvel An berbère 2964. La réception se déroulait autour d'un couscous, plat nord-africain d'origine berbère, récupéré au fil des siècles par les Orientaux.

Le Centre Amazigh de Montréal, organisateur de l'événement, n'a pas dérogé à la tradition en invitant et en donnant la parole au président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu, qui y a livré un discours portant sur la langue, l'identité et le droit à l'autodétermination des peuples.

La Kabylie, devenue un des plus grands fournisseurs de l'immigration francophone pour le Québec, est une région située en Algérie et peuplée par un peuple d'origine berbère distinct, aux traditions laïques et qui lutte pour son autonomie, voire pour l'accession à son indépendance.

Une lutte portée par les activistes politiques du Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK), ainsi que par divers associations culturelles et artistes engagés pour la cause. C'est une immigration acquise en bonne partie à la Charte de la laïcité et sensible aux luttes pour la préservation et la promotion des identités et des langues qui vivent sous l'hégémonie d'une seule, comme au Québec.

Plus de six cents personnes jeunes et moins jeunes, dont de nombreuses familles nouvellement arrivées au Québec, ont assisté à cet important événement, célébré non seulement en Afrique du Nord, mais aussi un peu partout en Occident et plus particulièrement en France où vivent près de deux millions de franco-kabyles. La ville de Paris l'organise annuellement, sachant que la culture kabyle est devenue au fil des temps une partie intégrante de la culture française.

Les élites kabyles ne se reconnaissent généralement pas dans le terme « Maghreb » auquel les médias occidentaux, dont les nôtres, les identifient parce qu'il renvoie au dogme idéologique dominant en Afrique du Nord. Cette dernière appellation exprime mieux l'identité d'origine de ce continent. En effet, le mot Maghreb est un terme arabe qui signifie l'Ouest de l'Orient et qui rattache le Nord de l'Afrique, conquis par les musulmans au 6e siècle, au monde oriental.

•••

Journée internationale de la Francophonie

Dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, la Chaire Senghor de la Francophonie de l'Université du Québec en Outaouais recevait le 20 mars dernier le président de la SSJB de Montréal, Mario Beaulieu. La visite de monsieur Beaulieu s'inscrivait dans le cadre d'un nouveau projet de recherche portant sur le 50e anniversaire des États généraux du Canada français, moment charnière qui aura provoqué une certaine rupture entre les francophones du Québec et les francophones «hors Québec».

Monsieur Beaulieu est le premier d'une série de conférenciers à partager publiquement la manière par laquelle les communautés francophones canadiennes, acadiennes et québécoises peuvent renouer des liens féconds après plusieurs décennies marquées par une relative indifférence.

Cette conférence s'est déroulée dans le cadre du cours « Diaspora francophone en Amérique du Nord », donné par Marie Lefebvre, chargée de cours et chercheure associée à la Chaire Senghor. Les activités de la première Chaire Senghor à voir le jour en Amérique remontent à l'hiver 2009. Cette étape dans l'histoire de la Francophonie universitaire était d'autant plus significative et structurante qu'elle s'était faite sous le haut parrainage du secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Abdou Diouf.

•••



Le professeur Jean-François Simard, titulaire de la Chaire Senghor, Mario Beaulieu et Marie Lefebvre.

Entre la jeunesse et la sagesse… il y a deux nouveaux membres au Conseil général de la SSJB

Le Conseil général de la SSJB compte en son sein deux nouveaux venus : Catherine Fournier et René Boulanger.



Catherine Fournier a 21 ans et est étudiante à l'Université de Montréal. Elle s'implique activement dans sa communauté, notamment auprès des immigrants et des étudiants étrangers. Elle est présidente du Mouvement des étudiants souverainistes de l'Université de Montréal (MÉSUM) et membre de l'exécutif national du Forum jeunesse du Bloc Québécois. Elle tient un blogue depuis près d'un an dans le *Huffington Post*.



René Boulanger, né en 1951 à Saint-Paulin (Mauricie), est écrivain. Il a publié des romans, un essai (*La Bataille de la mémoire*), des nouvelles, un livre d'entretiens avec Pierre Falardeau, etc. C'est aussi un formidable tribun et un chroniqueur redoutable.

L'arrivée de Catherine et de René est une bonne nouvelle pour notre organisation et pour le combat que nous menons…

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



La croix du mont Royal 1924

En 1924, à l'occasion de son 90e anniversaire, la Société Saint-Jean-Baptiste lance une campagne de financement publique ayant pour objectif d'ériger une croix sur le mont Royal. À cette occasion, paraît le timbre représentant la croix. Il se vend 5 cents et est présenté en carnet de 25. La campagne permet d'amasser environ 10 000 $. Celle-ci est menée par des écoliers provenant des 188 écoles de la Commission scolaire de Montréal.

L'idée d'ériger une croix permanente sur le mont Royal est proposée par l'abbé Alexandre-Marie Deschamps, au cours d'un sermon prononcé le 24 juin 1874 à l'église Notre-Dame de Montréal. Il souhaite ainsi commémorer l'érection d'une croix par Chomedey de Maisonneuve, le 6 janvier 1643, sur les flancs de cette même montagne, un vœu qu'il avait fait pour sauver Ville-Marie de la crue des eaux. Ce n'est qu'en 1923 toutefois que l'idée sera reprise par le notaire Victor Morin, président de la SSJB de Montréal.

Les travaux débutent en mai 1924 et se terminent en septembre de la même année. La croix est haute de 31,4 m et ses bras s'étendent sur 10 mètres. Elle sera illuminée pour la première fois la veille de Noël. En 1929, la Société donne la croix à la Ville de Montréal. Bien qu'aucun document n'atteste ce don, la ville assume l'entretien de sa structure et de son illumination. Ce n'est qu'en 2004 que le Conseil municipal de la Ville de Montréal officialisera l'acte de cession.

Sources : Laurens, Lionel, *Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*
Pierre Poulin et Guy Bélanger, *Dictionnaire biographique du Canada*, Wikipedia.
Morin, Jean-Charles, « La croix du Mont-Royal », in *Les Cahiers de l'Académie*, opus III, 1985.

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

En souvenir de Francine Lalonde

par Michel Émery

(NDLR : Francine Lalonde est née le 24 août 1940 à Saint-Hyacinthe et est morte à Laval le 16 janvier 2014. Enseignante, syndicaliste et femme politique québécoise, députée à la Chambre des communes du Canada de 1993 à 2011, pour les circonscriptions de Mercier puis de la Pointe-de-l'Île, sous la bannière du Bloc québécois. Un de nos membres lui rend ici hommage.)



Francine Lalonde et son petit-fils Albert

Francine c'est la passion, l'attention aux autres, l'action
Rivale de tous les fédéralistes de tout nom
Amie de ses concitoyens qui veulent avancer dans leurs visions
Nationaliste toujours collée à sa réputation
Créatrice de projets à l'unisson
Innovatrice dans ses pensées sans comparaison
Narratrice dans ses discours d'histoire avec émotion
Erreur dans l'orthographe ne fait pas partie de ses compositions

Lanterne allumée dans les moindres occasions
Attristée par les défaites mais jamais dans l'abdication
Langage parfois coloré derrière les paroles qui en disent long
Offrant ses services et nous laisse jamais à l'abandon
Naturelle au sourire, bras ouverts pour la réception
Dévouée aux autres sans retour à l'obtention
Efforts démesurés dans toutes ses missions

Je me suis jamais arrêté à calculer l'amour qu'une personne puisse me donner sous toutes ses formes ; heureusement car dans le cas de Francine Lalonde c'est une addition continuelle. À mes toutes premières rencontres en 1993, je pouvais percevoir la bonté et la générosité qui animaient cette femme.

Évidemment, nous décelons tous la réceptivité d'une candidate qui se présente aux élections ; notre vote ne lui apparaît pas acquis d'avance, sauf qu'il m'a pris peu de temps pour voir la sincérité de ses dires.

Au cours des années, j'avais une confiance aveugle dans le travail exécuté par Francine Lalonde ; enfin, j'avais l'impression que mes pensées politiques et sociales pouvaient se concrétiser dans ses actions tout en restant conscient que le plein pouvoir à combler mes désirs lui échappait.

Francine Lalonde m'a montré qu'il fallait croire en nos moyens pour faire changer les choses; du moins pour nous en donner l'impression. Avec elle ce sont des défis que seul un travail continu et perspicace amène des dividendes. Je n'étais plus en mesure de calculer toutes les énergies placées dans nos visions d'avenir tant j'en étais imprégné.

Francine Lalonde avait le don de remettre les pendules à l'heure, car les écarts de pensée et d'action vis-à-vis les objectifs à atteindre ne lui plaisaient guère et elle faisait en sorte de nous le faire savoir positivement, mais fermement ; elle était douée d'une force de caractère qui nous replaçait dans le droit chemin. Peu de données lui échappaient.

Le passé par ses enseignements de l'histoire et ses implications citoyennes au syndicat ; son présent par son écoute aux besoins de ces concitoyens de la Pointe-de-l'Île et le futur par son projet de mourir dans la dignité ont profondément marqué toute la générosité de cette femme à vouloir améliorer la vie de son prochain. Je vous conseille fortement de lire son livre paru aux Éditons du Septentrion en 1995 et qui s'intitule : *D'abord un coup de cœur puis une longue détermination*.

Francine Lalonde m'a aidé à structurer mes visions de l'avenir québécois car en aucun moment j'ai pu déceler un découragement, un affaissement de sa pensée politique indépendantiste et de sa vision sociale du peuple québécois. Bon nombre de nationalistes auraient intérêt à connaître le cheminement politique de cette femme qui sans relâche a placé les intérêts du citoyen québécois en toute première ligne.



Yvette Henry
(1933-2014)

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Yvette Henry (Bastien), membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le lundi 7 avril 2014, à l'âge de 81 ans. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son conjoint, Marcel Henry, conseiller général et ancien président de la SSJBM, ainsi qu'à tous ses proches.

Voici la liste de nos membres décédés qui a été présentée lors de notre Assemblée générale annuelle:

André Allard, Louis Asselin, Noël Boudrias, Pauline Bourgault,
Reggie Chartrand, Émile Ducharme, Adrienne Duhamel-Roy,
Jean Gagnon, Olive Grégoire-Bergeron, Alain Houle,
Odette Labbé Streicher, Sylvio Labossière, Gilbert Lacroix,
Rosaire Lamarche, Pierre Lamy, Georgette Lapointe, Léo Laurin,
Jean Lemieux, Michel Mercier, Jacques Meunier, Roger Papineau,
Pierre Pichette, Gaston Pion, Noël Rivard, Jacqueline Trudel,
Cécile Venne, John A. Verge et Denis Viens.
Qu'ils reposent en paix !

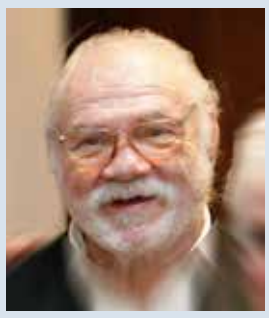
Hommage posthume à Pierre Pichette, vice-président du Mouvement Québec français et secrétaire du Mouvement Montérégie français



Le 14 février dernier, Pierre Pichette, un grand défenseur du français et militant infatigable pour l'indépendance et l'environnement nous quittait à l'âge de 69 ans. Il était vice-président du Mouvement Québec français et secrétaire du Mouvement Montérégie français.

Pierre Pichette était un travailleur acharné, tout en étant très structuré. Ses plans d'action étaient précis et axés sur le travail de terrain. Il visait à faire du MQF une coalition contrôlée par les militants. Avec sa conjointe, Luce Cloutier, présidente du Mouvement Montérégie français, il a travaillé sans relâche pour établir des comités dans chaque MRC. Ce fut le cas pour Sorel, Brossard et Mont-Saint-Hilaire.

Malheureusement, il était atteint d'une grave maladie depuis plusieurs mois, mais, alors même qu'il se savait condamné et n'ayant que peu de temps devant lui, il disait regretter de ne pas avoir réussi à établir un comité à Longueuil. Répondant à son appel, plusieurs militants se sont mis à la tâche et le lancement du comité Longueuil a eu lieu le 23 février dernier. Pierre devait justement y faire une allocution.



Reggie Chartrand
(1932-2014)

Le combattant pour l'indépendance Reggie Chartrand s'est éteint le 15 mars dernier. On se rappelle que Reggie Chartrand avait participé à la fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale, qu'il a représenté en 1966 comme candidat dans la circonscription de Verdun. Il était aussi souvent responsable du service d'ordre des manifestations en faveur de l'indépendance. Non seulement s'assurait-il que l'ordre règne parmi les manifestants, mais il s'assurait aussi que les forces policières n'abusent pas de leurs matraques, comme cela pouvait arriver à cette époque. Il fut d'ailleurs souvent arrêté sans raison. C'est dans cette optique qu'il a fondé et dirigé les Chevaliers de l'indépendance.



Le 22 septembre 2013, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a remis la médaille *Bene Merenti de Patria* à Reggie Chartrand. *Il faut continuer jusqu'à la victoire,* s'était alors exclamé l'ancien boxeur et organisateur politique. Sur la photo, on le voit en compagnie de sa conjointe Doris McInnis et de Mario Beaulieu.



Un don ou un legs testamentaire

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette **au 514-843-8851**

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

Entraide
assurance vie

Le meilleur choix pour vous et les vôtres !

Pour nous joindre : 514-849-2233

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com



Le Patriote

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ? Communiquez avec nous à journal@ssjb.com
Dépôt légal : 2e trimestre 2014.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directeur et rédacteur en chef
Jean-Pierre Durand

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Rachid Bandou, Agathe Boyer, Élaine Des Lauriers, Liliane Dupuy, Michel Émery, Alain Gadbois, Christian Gagnon, France Langlais, Maxime Laporte, Monique Paquette, Claude Richard, Paul-François Sylvestre

Photographies et illustrations
Manon Arsenault, Mathieu Breton, Guy Bourbonnais, Jean-Daniel Cossette, Pierre Dagesse, Jean-Pierre Durand, Nancy Vickers

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** 10 $
- ❑ **Membre étudiant** 5 $
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** 2 $
- ❑ **Membre à vie** 200 $
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** 100 $
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ $

TOTAL _____ $

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3